

Vol 2, No. 4

L'APÔTRE

Québec, Decembre 1920

# L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE - Décembre 1920

### TEXTE

PAGE

121 — Une tradition nationale .....	J.-ALBERT FOISY.
123 — Georgette à la Crèche .....	LE VIEUX MÉNESTREL
125 — Peut-on changer de religion? .....	( <i>La Revue des Objections</i> )
130 — La fille de l'imagier .....	PIERRE BILLAUD
134 — La grande guerre et ses grandes figures : Le Maréchal Douglas Haig .....	le R. P. ALEXIS, cap.
139 — Apparitions d'une âme du purgatoire.....	( <i>La Semaine religieuse de Suisse</i> )
140 — Danger du décolletage .....	
141 — Ephémérides canadiennes : novembre 1920. ....	
146 — Les maladies de l'enfance : la varicelle .....	Dr FERRAND.
147 — A propos de charbon .....	B. LATOUR.
150 — Le rôle social de l'État .....	LOUIS-ADOLPHE PÂQUET, ptre ( <i>La Vie Nouvelle</i> ).
	( <i>Nouvelle Revue Théologique</i> )
152 — La grève et les principes de morale.....	
155 — Recettes utiles. ....	
155 — La dyspepsie .....	Dr HECTOR PALARDY
157 — Pour s'amuser .....	
158 — Boîte aux lettres .....	PAULE D'AIRVAULT
158 — Les 10 centimes de l'étudiant. ....	<i>L'Echo du Noël</i>
160 — Problème des chameaux .....	
160 — A dire : La Vierge et les Anges (poésie) .....	X.

### ILLUSTRATIONS

124 — Le champs des bergers. ....	
129 — La Nativité.....	
134 — Le Maréchal Douglas Haig. ....	
141 — Feu l'abbé Alexandre Defoy. ....	
141 — M. le commandeur Victor Chateaufort.....	
142 — S. G. Mgr W.-A. MacDonell. ....	
143 — L'Hôpital Laval, à Ste-Foy, près Québec. ....	
144 — Mgr Charles Dauray, P. D., curé du Précieux-Sang de Woonsocket.....	
145 — L'église du Précieux-Sang de Woonsocket .....	
154 — La toilette du suisse. ....	

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action [Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ l'Apôtre ” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

### AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

# L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, DECEMBRE 1920

No. 4

## Une tradition nationale

**D**E MÊME que l'homme, un peuple se compose d'une âme et d'un corps.

Pour un peuple, le corps, ce sont les caractéristiques physiques qui donnent à chaque individu un type particulier de l'humanité. Ces notes caractéristiques se conservent assez généralement chez les diverses races.

Ce n'est que le jour où l'âme de la race est changée, qu'elle permet le mélange à une autre nation d'une manière assez prononcée pour altérer sa constitution physique.

Ainsi, les Canadiens français se sont conservés, en ce pays et aux Etats-Unis, purs de tout alliage. Le sang qui coule dans nos veines est aussi français qu'il l'était aux débuts de la colonie et ce n'est pas de ce côté que nous pouvons craindre.

Quand on veut assimiler un peuple, quand on veut le muer en un autre, ce n'est pas à sa constitution physique que l'on s'attaque, c'est à son âme qui est plus sensible, plus vulnérable, plus facilement vaincue.

L'âme d'un peuple est formée par sa mentalité, sa langue, sa foi, ses coutumes, ses traditions. Et c'est toujours de ce côté qu'on l'attaque quand on veut l'assimiler.

Pour nous, tous les assauts que nous avons dû subir, ont porté sur ces divers points et le dernier retranchement d'une race, c'est sa langue. Quelle que soit sa situation politique, quelle que soit la force des ennemis, un peuple a toujours la clef de son indépendance tant qu'il conserve sa langue; bien plus, même sous la domination la plus tyrannique, un peuple reste libre s'il conserve intacte la physionomie de son âme.

C'est donc pour nous un devoir national de première importance, de veiller à la conservation

de nos coutumes et de nos traditions nationales, car, les unes et les autres servent de protection et de défense à notre langue et à notre foi.

Il n'est pas nécessaire de vivre dans un milieu étranger pour être exposé à altérer les coutumes ancestrales, pour oublier les traditions que nos pères nous ont léguées.

Souvent, on abandonne peu à peu ces trésors précieux, par faiblesse, par complaisance, par snobisme, même quand on est l'immense majorité, sous prétexte de passer pour des esprits larges, ouverts et ne pas obliger une minorité obstinée à subir le spectacle de choses qu'elle ne comprend ni n'apprécie.

\* \* \*

C'est un peu le cas pour nous, Canadiens français, dans cette bonne province de Québec où nous sommes en si grande majorité.

Des observateurs avertis pourraient nous signaler une forte altération de nos coutumes, par le contact avec la minorité anglaise.

Les uns, surtout ceux qui ont été les premiers à changer ces coutumes, diront que c'est par esprit de progrès? En quoi les coutumes d'un autre peuple sont-elles plus progressives que les nôtres?

D'autres diront que c'est pour éviter les frottements trop rudes, les chocs et les conflits. Alors, pourquoi ne pas laisser cette initiative à ceux qui sont la minorité et, par conséquent, doivent respecter l'âme du peuple chez qui ils vivent?

A-t-on jamais vu une majorité anglaise changer ses coutumes pour les beaux yeux d'une minorité française?

Avec l'altération des coutumes, vient, généralement, l'abandon des traditions; car, les traditions sont toujours étroitement liées à une coutume; les deux sont tellement identifiées qu'elles sont inséparables.

Quand les traditions s'en vont, l'âme d'une race est bien malade, la forteresse nationale est ouverte aux ennemis et la langue a perdu ses meilleurs moyens de défense. Car, il ne faut pas oublier qu'une langue est fortement imprégnée des sentiments et des aspirations qu'elle est appelée à exprimer.

C'est tellement vrai que la langue française, au Canada, a créé des mots incompréhensibles en France, parce qu'ils expriment des traditions et des sentiments qui n'existent qu'au Canada français. Il en est de même de la langue anglaise aux Etats-Unis.

D'ailleurs, la langue nationale est la coutume la plus fondamentale et la tradition la plus ancienne et la plus générale. Les prétextes que l'on a d'abandonner les autres traditions et les autres coutumes valent pour celle-là avec autant de force et nous avons rarement vu un peuple abandonner ses traditions secondaires, sans abandonner sa langue.

C'est pour cela que nous avons un strict devoir de veiller sur nos traditions ancestrales. Elles sont exposées ; bien plus, elles sont affaiblies et dans plusieurs endroits, surtout dans les villes, elles sont abandonnées.

\* \* \*

Le retour des fêtes de Noël et du Jour de l'An ramène, chaque année, plusieurs traditions précieuses et essentiellement nationales.

Ces traditions, comme l'âme entière de notre race, sont imprégnées de foi catholique et nous ne saurions les abandonner sans affaiblir en nous l'amour de notre sainte religion.

Pour nous, pour nos pères, la fête de Noël c'était la fête religieuse par excellence. En ce jour tous les membres de la famille, en âge de le faire, s'approchaient des sacrements et la journée toute entière s'inspirait du mystère de l'Incarnation.

Les grandes réjouissances étaient reportées à l'octave, au premier de l'an. On attendait ce jour pour offrir les étrennes, pour échanger les souhaits, pour faire les visites.

Est-ce à dire que tout cela est changé ? Non, heureusement, autrement, ce serait à désespérer de la survivance de notre âme française.

Malheureusement, dans bien des centres, surtout dans les villes, on a adopté la mode anglaise et la grande fête de Noël est devenu le jour des amusements ; c'est en ce jour qu'on fait les cadeaux et

qu'on échange les souhaits. Et, on s'aperçoit tellement que cette coutume ne nous appartient pas que la formule pour les vœux de bonheur est essentiellement anglaise.

De plus, on profite de ce jour de Noël pour multiplier les réunions de plaisirs ; souvent même, la famille n'a qu'une faible part de notre temps et ce sont les salles d'amusements qui accaparent notre attention et nos soins. Tout cela est anglais, américain, ce que vous voudrez, mais n'est pas national.

Nos pères n'ont jamais célébré la fête de Noël de cette façon ; et, il suffit d'aller dans les provinces anglaises, aux Etats-Unis, pour comprendre que c'est là une mode protestante que nous sommes en train d'adopter, de substituer à celle si charmante et gracieuse, si nationale et catholique qui nous avait été transmise.

\* \* \*

Nos campagnes ont su conserver avec plus de fidélité, l'intégrité de nos traditions nationales et c'est là qu'il faut aller pour jouir d'un Jour de l'An réellement canadien.

La fête de Noël y garde son cachet religieux avant tout ; mais, on se reprend au premier de l'an.

Dès la veille au soir, les enfants qui sont mariés, qui ont fondé une famille, se hâtent de faire "le train", ils emmaillotent les petits, attellent le meilleur cheval et, quelle que soit la température, en route vers la maison paternelle où toute la famille se retrouvera aux petites heures du jour, pour s'agenouiller aux pieds de l'aïeul, pour recevoir sa bénédiction.

On ne manquerait pas ce plaisir, on ne s'exempterait de cet hommage à la dignité et à l'autorité paternelles pour rien au monde. On comprend que le père tient la place de Dieu dans la famille et qu'au moins une fois l'an, il faut lui demander pardon de ce qui aurait pu l'offenser et le prier de bénir la naissance de la nouvelle année.

Et le matin, à la messe, c'est la réunion de la grande famille paroissiale. Le curé est heureux d'exprimer ses souhaits de bonne année et de bénir tous ses paroissiens. C'est encore une fête familiale où Dieu est convié.

Puis, au sortir de l'Eglise, c'est l'échange général des souhaits. Leur forme légère et variée ne supprime pas la sincérité et, souvent, en l'honneur de ce jour de paix et d'amitié, on voit deux hommes

*qu'un désaccord avait séparés, s'aborder le sourire aux lèvres, se tendre la main et se souhaiter le bonheur, souhait qui fait oublier l'inimitié.*

*De toutes nos traditions nationales, c'est la plus belle, la plus sainte, la plus féconde. Elle rend hommage à Dieu le père de tous ; elle reconnaît l'autorité paternelle dans ce qu'elle a de plus sacrée ; elle stimule l'esprit de famille et elle est une source de paix pour la paroisse.*

*Que les parents s'efforcent donc, sans respect humain, sans snobisme, de conserver cette tradition, elle nous portera bonheur. En attendant, à tous les lecteurs de l'Apôtre, nous souhaitons une bonne et heureuse année.*

J.-ALBERT FOISY

## Georgette à la Crèche

CONTE CANADIEN MODERNE

(Ecrit pour l' " Apôtre ")

**M**ELLE Georgette est une jeune fille canadienne dernier cri. Elle a 20 ans, beaucoup d'illusions, de beaux cheveux presque tous à elle et des dents fort belles, du moins celles qu'on voit, car beaucoup de quenottes sont couvertes d'or. Elle pratique assidument tous les sports, fume la cigarette, lit les journaux, et porte une canne. Elle disserte avec assurance de littérature, d'art, de finance et même de politique ; elle connaît toutes les dernières modes, elle a le talent de superposer savamment sur son visage les couches de rouge et de blanc soulignées par ci par là d'un trait de noir ou d'une mouche ; elle connaît tout le parti qu'on peut tirer d'une voilette vague ou d'une fourrure négligemment abandonnée au milieu du dos, car elle a fait devant sa glace, de longues et profondes études ; ses chapeaux émerveillent les collectionneurs de fleurs, de fruits et d'oiseaux rares et ses talons font songer à une paire d'échasses.

Elle est de tous les clubs, de tous les comités, de toutes les sociétés, elle a toujours lu le roman à la mode avant même son apparition, elle est au courant de toutes les vues cinématographiques et possède à fond la biographie de tous les artistes notoires de l'écran.

Bref, Melle Georgette sait tout, tout excepté tenir un ménage, car vous sentez bien qu'une jeune fille moderne a autre chose à faire qu'à apprendre la cuisine, la couture, le tricot ou la broderie. Oh ! en vérité elle a bien un ouvrage au crochet (toujours le même depuis 3 ans) qu'elle emporte aux séances d'œuvres de charité ou aux après-midi de ses amies, mais cet ouvrage est là par figuration et est frappé de léthargie en dehors des réunions sociales fashionables où sont si gentiment cuisinés tous les potins du jour.

La période des fêtes de Noël déclanche chez Georgette un débordement d'activité. Elle se multiplie, elle se répand, on la trouve partout. Elle suffit difficilement à ses multiples occupations. Songez donc ! C'est l'époque des visites qu'il faut faire et rendre, des sports d'hiver qu'il faut inaugurer avec toilettes appropriées, des achats à faire, des cadeaux à envoyer, des concerts et des représentations élégantes à ne pas manquer. Tout cela absorbe la vie et vous enlève même le temps de réfléchir.

Aussi, ce soir, veille de Noël, Georgette est-elle affolée, excitée, surmenée. Vers 11 heures, elle rentre de ses courses multiples, monte dans sa chambre et fait sa toilette pour la messe. Elle la fait longuement, savamment, comme il convient pour aller dans un endroit où tout le monde — du moins elle le croit — aura les yeux sur elle.

Elle descend à minuit moins le quart et n'a que juste le temps de courir à l'église.

Après la messe où elle a chuchoté à sa voisine ses appréciations sur la musique ou sur les toilettes, voire sur les paroles du prédicateur, Georgette est allé réveillonner chez des amis, et il était bien près de cinq heures du matin, lorsque, de retour chez elle, elle se coucha et s'endormit.

.....  
— Grande nouvelle, Georgette, l'Enfant-Jésus s'est établi chez-nous, cette année. Il reçoit tout le monde... toutes tes amies s'apprêtent à y aller, surtout, ne va pas manquer cela !...

Et Georgette est debout. Une visite pareille ! Et que toutes ses amies vont faire ! Ah ! certes non elle ne la manquera pas.

Et la voilà, se bichonnant, se frisottant, se pomponnant, se saupoudrant. Elle choisit

sa plus belle robe, largement décolletée naturellement, jette sur ses épaules une fourrure suffisamment échancrée pour faire valoir la robe ou plutôt l'absence de robe, coiffe un amour de petit chapeau de vingt huit pouces d'avergure et court à la crèche.

Mais à l'entrée un archange, l'air pas comode, la toisa d'un œil sévère.

— Est-ce aussi fagotée que vous vous présentez devant le Roi des Rois ! — Allez vous habiller autrement.

Elle revint peu après avec un grand manteau de fourrure à parements d'où émergeait sa figure, outrageusement fardée.

— Trop de luxe, fit simplement le grand archange.

Elle se présenta successivement sous toutes les tenues qu'elle put découvrir dans sa garde-robe, en raquetteuse, en skieuse, en patineuse, en tenue du matin, de l'après-midi et du soir. Elle tenta même de passer au contrôle avec ses robes d'été, d'automne et de printemps ; elle se vit toujours interdire l'accès de la crèche. Désolée elle resta à la porte, voulant à tout prix entrer et n'y parvenant jamais. La

pluie et la neige tombèrent sur elle et elle se sentit toute mouillée et frissonnante.

N'ayant plus de nouvelle toilette à mettre, elle alla emprunter des vêtements de servante et vint encore, pour voir au moins défiler celles qui entraient toujours.

Alors, à sa grande surprise, l'archange la considéra avec bienveillance et lui fit signe d'entrer.

Et, dans l'humble étable, l'enfant Jésus sourit à Georgette transformée, venue à lui sans luxe et sans falbalas, simple, modeste, dévote.

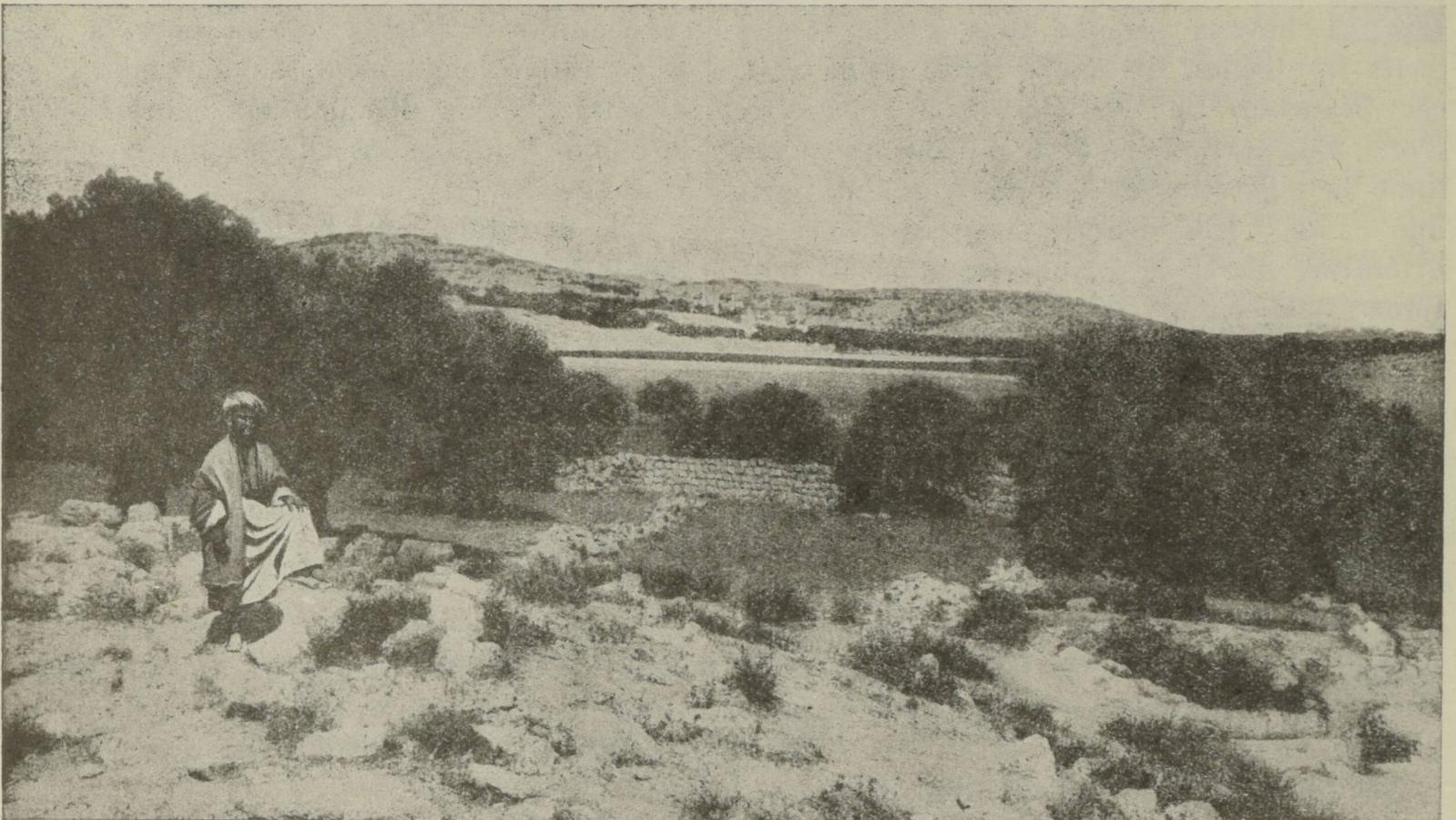
.....

Georgette s'éveilla en sursaut ; dans sa tête et dans sa bouche l'arrière-goût des bonnes choses absorbées au Réveillon agissait encore. Elle se secoua, réfléchit à son rêve et se rendormit paisiblement.

On m'a assuré que ses amies d'hier jugeant qu'elle soignait moins sa toilette, l'appelaient "Pot au feu."

C'est bon signe !

LE VIEUX MÉNESTREL.



### LE CHAMP DES BERGERS

D'après la tradition, c'est sur cette colline que, dans la nuit de la Nativité, les anges apparurent aux bergers et entonnèrent le *Gloria in excelsis Deo*.

## Peut-on changer de religion?

“ *On ne doit pas changer de religion. Abandonner la religion de ses pères est leur faire injure. On ne peut supposer qu'ils sont allés en enfer. Il faut donc suivre la voie qu'ils nous ont tracée.* ”

### INFLUENCE DE CETTE OBJECTION

**C**ETTE objection a beaucoup plus d'influence qu'on ne croit. Elle retient dans de fausses religions un grand nombre d'hommes qui en soupçonnent la fausseté, mais qui trouvent dans cet axiome une fin de non recevoir fort commode à opposer à la vraie religion, une excuse favorable à leur tranquillité, à leur inertie et peut-être aussi à leurs passions. Elle est courante dans le brahmanisme, dans le bouddhisme, le mahométisme, comme chez les juifs et les protestants, plus éclairés cependant.

Elle est souvent opposée aux efforts de nos missionnaires par ceux qu'ils veulent convertir, et parfois sous une forme assez piquante. Jadis les Japonais disaient à saint François Xavier : Si votre religion est la seule vraie, la seule qui conduise au ciel, comme vous le prétendez, pourquoi votre Dieu ne l'a-t-il pas révélée à nos pères ? Nos pères sont donc en enfer, sans qu'il y ait de leur faute. Votre Dieu n'est donc ni bon ni juste ; il n'est pas le vrai Dieu. Dès lors nous ne pouvons l'adorer, ni quitter la religion de nos aïeux.”

Les sauvages de l'Amérique du Nord disaient aux Robes noires : “ Si nos pères sont au ciel, nous n'avons pas à changer de religion. S'ils sont en enfer, nous voulons y aller pour ne pas les abandonner, ce qui serait une lâcheté.” C'était pousser un peu loin la piété filiale.

Nous allons donner à cette objection quatre réponses, la première, générale, dédiée à *tout le monde* et qui montrera combien le principe est faux en lui-même ; la seconde *dédiée aux païens*, la troisième *aux juifs*, et la quatrième *aux protestants*.

### I.— RÉPONSE POUR TOUT LE MONDE

*On peut et on doit parfois changer de religion.*

Ce principe qu'il ne faut pas changer de religion est faux dans toutes les hypothèses, sauf une.

Il est faux, *si toutes les religions sont mauvaises*. Il faut alors les rejeter toutes, car on ne doit pas s'attacher au mensonge, même à un pieux mensonge.

Il est faux, *si toutes les religions sont bonnes*, car, dans ce cas il est indifférent d'aller de l'une à l'autre, et une chose indifférente n'est pas défendue. Si toutes les maisons d'un quartier sont bonnes, je puis évidemment rester dans la mienne, mais je n'y suis pas forcé, et, s'il me plaît de déménager, je suis libre.

Le principe est encore faux, *si une seule religion est vraie*, pour ceux qui n'en font pas partie ; car alors ils doivent renoncer à celle qui est fautive, pour aller à celle qui est vraie. Rester sciemment dans l'erreur est un péché grave.

Le principe n'est vrai que *pour ceux qui appartiennent à la vraie religion*, celle qui a Dieu pour auteur, car si Dieu s'est donné la peine de tracer une voie pour aller au ciel, en nous ordonnant de la suivre, toute autre voie ne peut que nous conduire à l'abîme. S'il a révélé une vérité, rejeter cette vérité, c'est lui donner un démenti, et c'est embrasser l'erreur. Si le protestantisme venait de Dieu, le catholicisme qui en est la contre-partie n'en viendrait pas et tout le monde devrait se faire protestant. Mais si c'est le catholicisme qui vient de Dieu, le protestantisme n'en vient pas et tout le monde doit se faire catholique.

### II.— RÉPONSE POUR LES PAÏENS

*Pourquoi un païen peut changer de religion.*

Le principe que nous venons d'exposer s'applique tout d'abord aux païens. Leur mythologie leur raconte sur l'origine du monde et sur leurs dieux des fables grotesques et souvent scandaleuses. Ils le reconnaissent d'ordinaire eux-mêmes. J'ai entendu des Brahmes dans l'Hindoustan en faire l'aveu ; mais,

pour défendre leur religion, ils prétendaient que ces fables étaient des excroissances parasitiques, des imaginations littéraires qui n'atteignaient pas sa substance.

Mais il m'était facile de leur prouver : 1) que leurs livres sacrés les plus dogmatiques, tels que le Ramayana et le Mahabharata, racontaient ces fables avec le plus grand sérieux, comme des vérités aussi indiscutables que vénérables ; 2) que la foule tout entière et l'immense majorité de leurs compatriotes les admettaient comme partie intégrante du brahmanisme ; 3) qu'eux-mêmes, obligés par le bon sens et leur instruction supérieure à en rougir, ne les rejetaient que dans un but polémique et apologétique ; qu'ils avaient récemment inventé cet éclectisme élégant, cette théorie ingénieuse des excroissances parasitiques pour pouvoir sauver l'essentiel de leur religion, jetant du lest pour lui éviter une chute mortelle.

Fort intelligents et frottés de littérature européenne, ils reconnaissaient volontiers que le polythéisme était une absurdité.

Un jour, après la lecture d'une page de Bacon sur ce sujet, ils convinrent avec moi que le philosophe chrétien avait raison, et qu'il ne peut y avoir plusieurs dieux, car aucun d'eux ne serait infini. Mais comme je leur faisais remarquer que c'était le fond même du brahmanisme qui reconnaît des millions de dieux, ils me répondirent, avec un sourire un peu embarrassé, que cette pluralité n'était qu'apparente, que ces prétendus dieux étaient des aspects ou des attributs différents de la même divinité, du seul vrai Dieu qu'ils adoraient comme nous. Je n'eus pas de peine à leur montrer encore que c'était leur interprétation personnelle, une exégèse relativement récente imaginée par un de leurs brahmes les plus célèbres, Mohun-Roy, pour se défendre contre nos attaques, un faux-fuyant pour n'être pas forcé de reconnaître la vérité du christianisme.

La position des Japonais et des Peaux-Rouges était plus solide, quand ils se retranchaient derrière leurs pères en disant que ceux-ci seraient en enfer si leur religion était fautive, mais que ce serait une injustice inadmissible.

Il y a là une objection très sérieuse, distincte de celle qui nous occupe. Elle mérite une réfutation approfondie que nous donnerons un jour. Qu'il nous suffise de dire pour l'instant 1)

que : Dieu ne damne personne pour une ignorance invincible, que les païens de bonne foi et qui suivent les lumières de la religion naturelle ne vont pas en enfer, que Dieu a des moyens à lui de les éclairer surnaturellement ; 2) que si plusieurs de nos ancêtres sont en enfer par leur faute,— et ils ne peuvent y être que par leur faute,— la piété filiale ne nous fait nullement une obligation d'aller leur tenir compagnie. Votre devoir comme votre intérêt est de commencer par vous sauver vous-mêmes, chers frères égarés, et si vous reconnaissez que votre religion païenne est fautive, la conscience vous fait un devoir d'en changer.

### III.— RÉPONSE POUR LES JUIFS

#### *Pourquoi un Juif peut changer de religion.*

Outre les raisons générales que nous venons de donner, il est une raison particulière et extrêmement intéressante qui doit engager les Israélites à se faire chrétiens : c'est qu'en embrassant le christianisme, loin d'abandonner la religion de leurs pères, ils y reviennent. Cette affirmation peut paraître paradoxale au premier abord, elle est cependant strictement vraie. Et voici pourquoi.

La religion juive était une religion divine, dépositaire de la vérité, de la morale, de la sainteté. Elle avait le vrai Dieu pour auteur et pour objet. Il avait révélé ses dogmes, inspiré ses prophètes, promulgué ses préceptes, sa morale, son décalogue, réglé son culte. Il était moralement et mystiquement présent dans le Temple de Jérusalem, le lieu le plus auguste de la terre, où Jésus devait venir adorer et prier son Père. Les grands juifs Abraham, Isaac, Jacob, Josué, Moïse, David, Élie, Élisée, Isaïe, Jérémie, Ézéchiël, Daniel, les Machabées furent de grands amis de Dieu.

Mais la caractéristique du judaïsme, ce fut le *Messianisme*, l'attente du *Messie* promis par Dieu, du *Christos*, *Christus* ou *Christ*, de l'*Oint* du Seigneur. Ces trois termes expriment la même idée, le même personnage en hébreu, en grec, en français. Ce Messie devait racheter Israël et le monde, il devait être le Rédempteur universel. Pendant des siècles les Juifs l'ont appelé de tous leurs vœux. Dans des prières d'une sublime poésie ils demandaient

aux cieux de pleuvoir leur rosée et à la terre de germer son Sauveur : *Rorate, cæli, desuper...*

Et voici qu'un homme paraît en Israël, à l'époque indiquée par les prophéties, avec les signes révélateurs du Messie. L'Étoile de Jacob caresse son front. Des miracles plus nombreux et plus beaux que ceux d'Élie jaillissent de ses mains. Sa parole enthousiasme la foule. Recueillie dans un petit livre, elle fera l'admiration des siècles et aura une immense influence morale, sociale, intellectuelle.

Que va faire le peuple juif ? Ne va-t-il pas se jeter à genoux devant l'Envoyé et l'Oint du Seigneur ? Chose étrange, après l'avoir appelé de ses vœux passionnés pendant deux mille ans, il le repousse et le condamne à mourir sur une croix.

En d'autres termes, *le Judaïsme rejetant son Messie, cesse d'être le Messianisme*, il perd sa raison d'être séculaire, son caractère essentiel. Il déchire lui-même le voile du Temple. Il cesse d'être la grande religion d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Il n'a plus de commun avec elle que le lien physique du sang et un vain étalage de parchemins. Moralement, philosophiquement, religieusement, un abîme sépare le judaïsme moderne et le judaïsme antique. Celui-ci tendait les bras vers le Messie, celui-là le repousse avec haine et dédain.

En vain les Juifs invoquent-ils les grandes figures de leurs ancêtres. Saint Paul, qui est de leur race, leur dit qu'ils n'en ont pas le droit : *"Tous ceux qui sortent d'Israël ne sont pas pour cela des Israélites. Tous ceux qui viennent de la semence d'Abraham ne sont pas pour cela des fils d'Abraham."* Ils en sont les fils selon la chair, mais non selon l'esprit. Ils ont renié la religion de leurs pères, leurs pères les ont reniés. Les patriarches et les prophètes sont aujourd'hui avec Jésus dans la gloire. Ils seraient avec lui, à ses pieds, sur la terre, s'ils y revenaient ; ils adoreraient ce Christ qu'ils appelaient dans leurs rêves enflammés, ils seraient donc chrétiens.

Et en effet c'est le Christianisme qui est aujourd'hui le vrai Messianisme : les deux mots sont d'ailleurs absolument synonymes, puisque *Christ égale Messie*. C'est le Christianisme qui continue logiquement, moralement, la religion d'Israël. C'est nous, chrétiens, suivant la pensée de saint Paul, qui sommes les

vrais Israélites. Abraham, Moïse, Élie sont nos ancêtres intellectuels et religieux. Nous avons hérité leur mentalité et leurs croyances, avec cette seule différence due au temps, que ce qui était espoir pour eux est réalité pour nous ; ce qu'ils voyaient devant eux dans la brume de l'avenir, nous le voyons derrière nous dans la lumière du passé ; ce qu'ils montraient du doigt dans la prophétie, nous le reconnaissons dans l'histoire. Et cet objet commun de nos regards et de nos adorations, c'est le Messie. Nous sommes les fils de la Bible, parce que nous sommes les disciples de l'Évangile.

Il suit de là de toute évidence que lorsqu'un juif se convertit au christianisme, il revient à la religion de ses pères. Tous les Israélites qui réfléchissent reconnaîtront que cette assertion est parfaitement logique et exacte, à condition que Jésus soit vraiment le Messie. J'entends bien qu'ils contestent ce point, mais le principe admis, ils m'accorderont que la conclusion est rigoureuse.

#### IV.— RÉPONSE AUX PROTESTANTS

*Pourquoi un protestant peut changer de religion.*

Quand un protestant dit : " Il ne faut pas abandonner la religion de ses pères ", il condamne le principe même et l'origine du protestantisme. En effet si Luther et Calvin n'avaient pas abandonné la religion catholique, qui était celle de leurs pères et qu'ils avaient eux-mêmes suivie jusqu'à leur rupture avec Rome, le protestantisme n'eût jamais vu le jour.

Donc de deux choses l'une : *ou bien vous approuvez Luther et Calvin d'avoir changé de religion*, mais alors ne dites plus que ce changement est défendu, et reconnaissez que vous avez vous-même autant de droit d'embrasser le catholicisme que ces deux Réformateurs en ont eu de le renier, *ou bien vous les blâmez d'avoir changé de religion*, mais alors reprenez celle qu'ils ont eu le tort d'abandonner. Dans le premier cas, vous pouvez vous faire catholique ; dans le second, vous le devez.

En fait, ce que nous avons dit du juif est encore plus vrai du protestant : *quand un protestant abjure le protestantisme, il ne laisse pas la religion de ses pères, il y revient*. En

effet ses vrais aïeux, ceux qui ont précédé la Réforme, n'étaient ni luthériens, ni calvinistes, ils étaient catholiques ; ils l'ont été pendant quinze siècles.

Le Cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, a écrit en 1875 un livre dont le titre même est fort suggestif et contient le germe d'un puissant argument : *La foi de nos Pères*. Ce livre a eu un succès extraordinaire et un nombre considérable d'éditions aux États-Unis, comme dans tous les pays de langue anglaise. L'auteur rappelle aux protestants que la foi de leurs pères était la foi catholique. Voici un beau passage de l'Introduction où il exprime cette pensée :

“ En revenant à l'Église, vous n'entrez pas dans un lieu inconnu, mais vous retournez à la maison de votre père. L'ameublement de la demeure peut vous paraître étrange, mais c'est le même que vos aïeux y ont laissé il y a trois cents ans. En revenant à l'Église, vous adorez ce que vos pères ont adoré ; vous vous agenouillez devant un autel où ils se sont prosternés ; vous participez aux sacrements qu'ils ont reçus, et vous respectez l'autorité du clergé qu'ils ont vénéré. Vous revenez comme l'enfant prodigue à la maison de votre père et de votre mère.”

Voici trois petites anecdotes qui mettent vivement en lumière la même vérité et que nous prions nos amis les protestants de méditer.

Le comte de Stolberg était un savant luthérien danois qui se fit catholique en 1800. Un jour un de ses amis lui en fit des reproches et lui dit : Je n'aime pas ceux qui changent de religion.— *Ni moi non plus*, répondit Stolberg, *et c'est même cela qui m'a dégouté de Luther*.

Mme de Staël avait une amie qui, elle aussi, avait abjuré le protestantisme. Elle lui en exprima son chagrin et ajouta en terminant : “ Moi, je veux vivre et mourir dans la religion de mes pères.”— *Et moi*, répondit l'amie, *dans la religion de mes grands-pères*.

Un roi de Suède reprochait à un seigneur de sa cour qui s'était fait catholique d'avoir manqué de respect à la mémoire de ses ancêtres et lui dit : “ Creusez notre terre, vous trouverez des protestants.— *Sire*, répondit le converti, *creusez un peu plus profond, vous trouverez des catholiques*.

(Revue des Objections).

## NE FAITES PAS LES SAVANTS

Un jeune garçon allait passer deux années à la ville pour acquérir quelque instruction.

Lorsqu'il revint à son village, il croyait éblouir tout le monde par sa science et l'esprit qu'il prétendait avoir. Le père Martin, brave homme qui l'avait vu naître, l'invita à déjeuner. Ils s'assirent à table, et la mère Martin posa devant eux trois œufs à la coque. “ Père Martin, dit alors le jeune garçon, combien pensez-vous qu'il y ait d'œufs sur ce plat ? ” “ Trois, mon garçon, ” — “ Vous vous trompez, il y en a six, et je vais vous le prouver. ” Il touche un des œufs : “ En voilà un. ” Il en touche un autre : “ En voilà deux ; deux et un font trois. ” Il touche le dernier : “ En voilà trois ; trois et trois font six. ”

“ C'est vrai mon garçon, dit le vieux cultivateur, et je vais les partager. Il en met un sur l'assiette de sa femme. “ En voilà un pour ma femme. ” Il met les deux autres sur son assiette : “ En voilà deux pour moi : toi, mon petit savant, tu mangeras les trois autres !... ”

Le garçon d'esprit rit jaune.

## DERNIÈRE PAROLE

Un journal rapporte qu'à Bonn un docteur allait opérer un campagnard atteint d'un cancer à la langue. De nombreux élèves entouraient le chirurgien, qui, bientôt, s'adressant au malade, lui dit :

A mettre les choses au mieux, il faut vous résigner, mon ami, à la pensée qu'après l'opération vous ne pourrez plus parler. Et si vous avez un désir à exprimer, quelques paroles à adresser à quelqu'un, faites-le. Songez bien que c'est la dernière parole que vous prononcerez de votre vie. Après l'opération vous demeurerez muet.

Tous attendaient, anxieux.

Le paysan courba un instant la tête, et soudain ces mots partirent de ses lèvres :

— Loué soit Jésus-Christ.

Une vive émotion s'empara de tous, et l'on vit des larmes perler aux paupières du chirurgien.

L'opération fut faite. Elle réussit. Et l'homme resta muet !



LA NATIVITÉ



# La fille de l'imagier

(Conte de Noël)

**I**L y a bien longtemps vivait au Puy-Notre-Dame, anciennement Puy-en-Anjou, un homme du nom d'Abélard, qui était imagier. Dans le bois ou avec la cire, qu'il peignait de vives couleurs, il avait, ainsi qu'il appert de témoignages anciens, la réputation d'être des plus habiles à façonner des statues de saintes et de saints pour les églises et les oratoires.

Les moines du Puy, gardiens de la ceinture de la Vierge, montraient avec fierté aux pèlerins accourus de tous les coins du royaume, entre autres pièces de valeur que renfermait le trésor de leur abbaye, un modèle en argent de la Sainte-Chapelle de Paris et une poule d'or de grandeur naturelle avec douze poussins de même métal, qui étaient l'œuvre d'Abélard.

Mais si l'honnête imagier apportait tous ses soins à ces travaux que lui commandaient les personnes pieuses, il réservait aux images de l'Enfant-Jésus tout l'effort de son art et tout son cœur.

Il avait ainsi sculpté plusieurs statuette qui étaient célèbres et qu'on venait voir de très loin : un *Enfant à la grappe* pour l'église de Notre-Dame de Cunault, près Saumur, et, pour la cathédrale d'Angers, un *Enfant à l'oiseau*, ce dernier si gracieux, si plein de retenue et d'enjouement tout à la fois, que les fidèles, en le vénérant se récriaient d'admiration et que ses rivaux eux-mêmes le déclaraient fort beau.

A un prêtre qui lui disait, un jour, que ces figurines avaient quelque chose d'irréel, ajoutant, par manière de plaisanterie, que, sans doute le Dieu du ciel lui envoyait sa lumière pour éclairer son rêve :

— Vous avez raison, Messire ! répondit Abélard.

Ouvrant une porte, il appela :

— Linette ?

Un bruit de pas courut sur les dalles. Une fillette apparut. Elle avait les cheveux d'or et les yeux couleur de fleur de lin.

— Voici la petite lampe qui m'éclaire, en effet, dit l'imagier en baisant les cheveux d'or. Linette avait huit ans.

Elle n'avait jamais connu sa mère, morte en la mettant au monde.

Souvent, quand elle était seule à la maison, elle allait à la cuisine retrouver Marianne, une vieille servante qui était là depuis toujours, et que Linette appelait Mémé.

Elle s'esseyait sur la pierre du foyer.

— Mémé, parle-moi de ma mère.

Mémé se faisait un devoir d'obéir. Elle disait les jeux que préférait la maman de Linette quand elle était, elle aussi, toute petite, sa charité envers les pauvres, son grand amour pour les choses de Dieu et quelle âme ardente brûlait dans sa frêle poitrine.

Linette écoutait, haletante. Son regard semblait perdu très loin.

Parfois elle posait d'étranges questions.

Un jour elle demanda :

— Comment est-elle morte, maman ?

La vieille, un moment interloquée, prit un temps pour répondre.

Elle dit enfin :

— Un mauvais souffle qui a passé par ici et qui l'a emportée comme une fleur.

— Comme une fleur, répéta Linette, tout bas, d'une voix de rêve.

Elle demanda encore :

— Ce jour-là, faisait-il du soleil ?

— Non, ma Linette. Il ventait devant la porte... C'était en hiver...

Linette n'aimait pas l'hiver.

Le brouillard qui rampe sur la vallée, la pluie qui fouette les vitraux, le hurlement des loups, quelque part dans des taillis noirs, tout cela troublait son âme de petite fille.

Le soir surtout, quand le soleil s'était éteint à l'horizon, Linette était inquiète et triste.

Elle courait se réfugier dans l'atelier de son père.

Là, au milieu des statues amies qui, surgissant de tous les coins, semblaient chasser l'ombre de leurs grands gestes blancs, on était en sûreté.

— O mon père, j'ai peur ! disait Linette en entrant.

— Ma fille, ce sont paroles funestes, répondait Abélard.

Il s'asseyait sur une bancelle et mettait l'enfant sur ses genoux. A ses pieds, un lévrier dormait allongé devant la cheminée flamboyante. Il faisait chaud.

— Veux-tu une belle histoire? demandait l'artiste.

Il contait les aventures de Berthe au grand pied et de Roland le preux, ou bien, prenant sa guitare, il chantait les pays lointains où fleurissent, sous un ciel toujours bleu, de merveilleux rosiers peuplés de chants d'oiseaux et de doux bruits d'abeilles.

\*  
\* \*

Or, un matin de neige, Mémé vint, tout en larmes, chercher son maître.

La petite était malade. Elle refusait toute nourriture. Elle avait voulu se lever et s'était évanouie en douceur.

Abélard, jugeant que pleurer était du temps de perdu, sella un cheval et s'en fut à Saumur quérir un mire célèbre.

Le mire vint, prescrivit toutes sortes de remèdes. Mais sa science demeura vaine devant le mal.

Alors Abélard pensa que la Sainte Ceinture de la Vierge serait salutaire.

On attachait donc la précieuse relique autour de la malade. L'artiste promettait, si sa fille était guérie, de sculpter en marbre blanc un groupe d'anges pour le sanctuaire.

La guérison ne vint pas.

— Attendons le printemps. La mignonne se remettra pour sûr! espérait Mémé.

De fait, quand à l'appel des cloches pascales, les fleurs sortirent de terre, Linette, elle aussi, sembla renaître à la vie. Elle parlait, parlait et riait comme une petite folle. Et l'âme de l'imagier s'emplissait de soleil.

Ce ne fut qu'un rayon fugitif.

Quand vint l'été, Linette n'était plus qu'une pauvre petite chose dolente.

On lui disait :

— Voyons! à quoi penses-tu? Il faut t'amuser, Linette!

Linette, pour faire plaisir, voulait bien s'amuser.

Elle prenait sa poupée, la caressait de ses doigts amaigris.

Elle était vite fatiguée.

Bientôt, la poupée gisait abandonnée sur l'oreiller. Et, à côté de cette fillette si blanche, qui ne bougeait plus, c'était encore la poupée qui semblait la plus vivante.

Un soir, Linette dit à son père :

— Père, serons-nous bientôt à Noël?

— Avant peu de temps, oui, ma fille, car voici qu'on achève de fouler les vendanges.

— C'est beaucoup de jours à attendre? interrogea Linette.

Elle reprit.

— J'aurais tant aimé revoir la crèche!

— Mais, si tu veux, je puis te faire une belle crèche!

Le visage de la fillette s'éclaira d'un pâle sourire.

— Avec les bergers et les rois? demanda-t-elle.

— Sans doute! et aussi l'âne et le bœuf.

— La Vierge Marie, comment l'habillerez-vous?

— De velours et de soie.

— L'Enfant Jésus?

— Il sera plein de grâce, s'exclama l'artiste, et son visage sera si doux qu'à sa seule vue tu retrouveras ta gaieté, ma Linette.

— Dieu veuille conduire votre main, mon père!

Abélard alla dans les champs afin de s'y recueillir.

Il rencontra le vieux Landry qui avait été autrefois batteur d'or à Angers et qu'on disait versé dans les sciences naturelles et dans la mécanique. Les gens du pays le tenaient pour sorcier et les enfants lui jetaient des pierres.

Le vieux Landry se chauffait au soleil sur un tronc de peuplier.

Il dit à Abélard :

— Tu sembles préoccupé, mon fils?

— C'est que j'ai en tête un grand travail.

— Lequel?

— Un crèche pour amuser ma petite fille malade.

— Habile comme tu es, tu feras une belle œuvre.

Après un moment de réflexion :

— Puis-je t'aider?

— Vous, mon père?

— Moi. Dans ma jeunesse, j'ai vu en Italie de ces crèches peuplées d'anges et de bergers qui se meuvent, gesticulent absolument comme des hommes. Les maîtres de là-bas m'ont confié leur secret. Si tu le juges bon, malgré que mes doigts tremblent un peu, je puis donner la vie aux personnages que tu vas sculpter?

La voix émue, il ajouta :

— Quand j'ai été malade, l'an passé, toi seul m'as assisté. Linette t'accompagnait. Une fois même — t'en souviens-tu? — elle a bien voulu m'embrasser. Ne me refuse point, Abélard... Je l'aime aussi, cette petite?...

Abélard prit la main qui se tendait.

— Je ne refuse point, répondit-il, au contraire !

\*

\* \*

Mémé ne quitte plus la chambre de Linette.

Assise près du lit sur lequel le pauvre petit corps soulève à peine un léger pli, Mémé veille jour et nuit. Ses yeux fanés pensent à bien des choses.

Linette est si malade !

Le vent d'hiver a couché à terre, cette nuit, toutes les fleurs du jardin. Maintenant, il tourne comme un fou autour de la maison. On l'entend qui cherche à forcer la porte.

Mémé a peur. Elle se signe et prend son rosaire.

— Je vous salue, Marie !... Marie, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie !... O Marie, sauvez notre enfant !

Linette s'agite faiblement. Ses lèvres pâles s'entr'ouvrent, découvrant ses petites dents blanches.

— Mémé ?

— Je suis là, ma chérie.

— Ma crèche ? Je voudrais voir ma crèche ! Va dire à mon père de se hâter !...

Depuis deux mois, Linette n'a pas d'autre pensée.

Sa crèche ! Elle en parle aux gens qui la viennent visiter ; la nuit, elle la voit dans ses rêves... Une crèche, haute comme une cathédrale, et des foules de bergers qui défilent autour en chantant des cantiques.

Quand Abélard, le ciseau en main, entre sur la pointe des pieds pour demander si on est sage, si on a bien dormi.

— Père, ma crèche ? implore la fillette.

— Un peu de patience, ma chérie.

— Je veux la voir ! reprend la malade en serrant ses petits poings.

— Quand tout sera fini, ainsi qu'il est convenu... Encore deux jours, trois jours à peine... On te portera dans la grande chambre... Tu seras si contente ! C'est entendu, n'est-ce pas ?

Mais Linette se tourne du côté du mur et ne répond pas.

Une fois dans son atelier :

— Elle est bien faible ! Il faut nous hâter... dit Abélard au vieux Landry.

Tous deux se remettent à leur travail, ce beau travail, qu'une reine payerait son pesant d'or et qui servira au dernier amusement d'une pauvre petite fille qui va mourir.

Et tandis qu'il peint de rouge le manteau des rois, l'imagier songe tristement. Parfois une larme tombe de ses yeux et, mêlée à la joyeuse couleur, fait sur le bois une tache sanglante.

La crèche est achevée.

C'est le 1er décembre. Il pleut. Le ciel est en deuil.

On vient de porter Linette sur un lit, dans l'atelier.

Mémé s'est assise près d'elle.

— Tu n'es pas trop lasse ?

Linette fait signe que non.

Une petite lueur de vie tremblotte dans son regard. Linette va mieux. Elle ne quitte pas des yeux le vieux Landry qui, debout près du rideau cachant encore la crèche, attend, le visage tremblant d'émotion, les ordres d'Abélard.

— Attention ! commande celui-ci.

— Attention ! reprend Mémé.

Abélard frappe dans ses mains.

Landry tire le rideau.

Et c'est comme une grande flamme d'or qui jaillit tout à coup dans la chambre et l'emplit de sa chaleur et de sa joie.

— Oh ! les rois mages !... fait Linette émerveillée.

Casqués d'or et vêtus de pourpre, voici dans la plaine les trois rois, Gaspar, Melchior et Balthasar. Devant eux est rangée une suite nombreuse : cavaliers sur des chevaux richement harnachés, guerriers nabéens aux armures étincelantes, esclaves nègres tout en rouge qui tiennent par la bride des dromadaires portant, dans des coffrets d'ébène, l'encens, la myrrhe et les étoffes précieuses. Les rois suivent, fiers et graves, sans un regard pour les prêtres des faux dieux, qui, debout au milieu des colonnes brisées d'un temple en ruines, foulent aux pieds leur tiare ornée de pierreries, en blasphémant, le poing tendu vers Bethléem.

Plus loin, c'est la foule des bergers. A la tête de chaque bande sont les chefs des villages, montés sur des mules, leur large barbe blanche étalée sur la poitrine. Le peuple vient ensuite : paysans et paysannes couverts de peaux de moutons et de manteaux aux couleurs éclatantes, petits patours, une plume à leur bonnet, bras dessus, bras dessous, comme on va à la danse.

Et tous, mages et gens de la campagne, ont leur regard fixé là-haut, sur la crèche où rayonne, au milieu des légions d'anges, entre Marie et Joseph, l'Enfant Jésus couché sur de la paille.

Linette est toute frémissante de bonheur.

Abélard sent renaître dans son cœur un reste d'espoir. Dieu est tout-puissant. Il peut quand il le veut faire un miracle.

D'une voix joyeuse il annonce :

— Tu vas voir, Linette... Regarde bien !

Le vieux Landry a disparu derrière la crèche. Un bruit emplit la pièce, comme le grincement d'une hologe qu'on remonte.

Soudain, au son d'un carillon qui sonne là bas du côté de Bethléem, voici que les bergers, les mages, les soldats s'agitent, se remuent, se mettent à marcher. Les chevaux caracolent, les bergères font la révérence, les anges jouent de la musique, les gamins tournent en rond, les soldats présentent les armes tandis que la Vierge s'incline tendrement et que l'Enfant Jésus lève son petit bras pour bénir.

Et Linette se redresse, les yeux dilatés par l'extase.

Elle semble s'éveiller comme au matin la fleur s'ouvre.

Comme au matin la fleur s'ouvre, fraîche et charmante, ainsi Linette s'éveille, rose épanouie.

— Écoutez, dit-elle, les cloches du paradis!...

D'une voix nouvelle, elle répète avec les petites cloches de la crèche le cantique de la résurrection :

Il est né le divin Enfant,  
Chantons tous son avènement.

Et Linette sourit, cependant que Mémé et le vieux Landry tombent à genoux, poussés par une force mystérieuse.

Est-ce le miracle?... la récompense accordée à son fidèle imagier par l'Enfant Jésus ?

Abélard sent que son cœur s'emplit d'une allégresse infinie.

— Mon Dieu !... mon Dieu !... fait-il éperdu.

Et il joint les mains en un geste d'action de grâces.

Pierre BILLAUD

## LA DAME CORRIGÉE

Il y avait une fois, une dame si méchante, si méchante, qu'elle avait, en trois ans, fait mourir trois maris de chagrin.

Cette dame se remaria encore une fois. Après la messe, les mariés montèrent à cheval et partirent pour leur château.

Le mari, qui avait entendu parler de la méchanceté de sa femme, profita du voyage pour lui donner une leçon.

Il avait amené un petit chien ; mais cet animal ne voulait pas suivre son maître. Que fait alors celui-ci ? Il arme son pistolet et casse la tête au petit chien.

“ Tenez, Madame. Portez en croupe la charogne de ce petit chien, qui n'a pas voulu m'obéir.”

La dame, épouvantée, prit en croupe la charogne du petit chien, et ils se remirent en chemin.

Au bout de trois lieues, ils arrivèrent au bord de la rivière du Gers, qu'il leur fallait traverser à gué. Mais le cheval de la dame ne voulait pas. Que fait alors le mari ? Il arme un autre pistolet et casse la tête au cheval.

“ Tenez, Madame. Prenez sur votre dos la selle de ce cheval, qui n'a pas voulu m'obéir.”

La dame, épouvantée, prit la selle sur son dos, et ils se remirent en chemin. A l'entrée de la nuit, ils étaient dans leur château.

“ Valet ”, dit le mari, “ apporte-moi un bassin d'eau chaude.”

Le valet obéit.

“ Madame, ôtez-moi mes bottes et lavez-moi les pieds.”

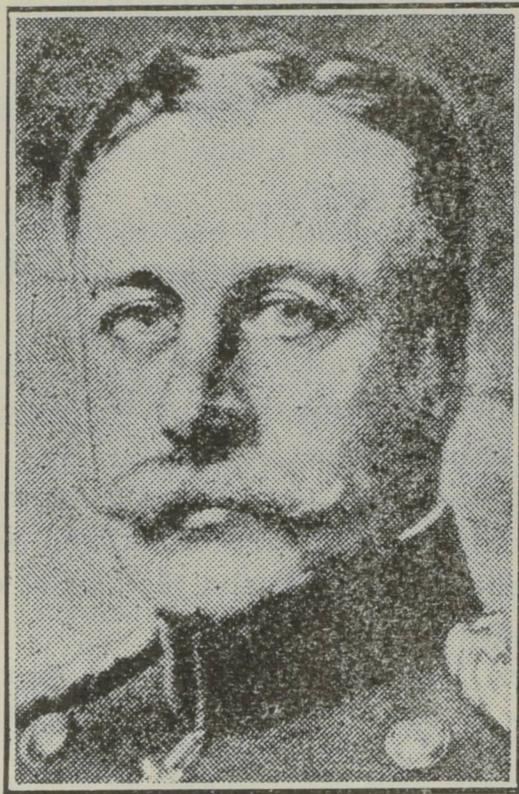
La dame, épouvantée, ôta les bottes et lava les pieds de son mari.

“ Maintenant, Madame, c'est à mon tour de vous servir. N'oubliez jamais que je serai pour vous ce que vous serez pour moi.”

La dame comprit la leçon ; et, depuis, elle fut toujours soumise à son mari. J.-F. BLADÉ

# La grande guerre et ses grandes figures

Par le R. P. ALEXIS, capucin



LE MARÉCHAL DOUGLAS HAIG(1)

**L**E maréchal Douglas Haig appartient à une des plus anciennes familles de l'Écosse. Depuis plus de six siècles, la terre et la baronnie de Haig s'est transmise de père en fils, chez ses aïeux qui furent presque tous des soldats renommés dans l'histoire écossaise.

Sir Douglas Haig est né le 19 juin 1861, fils cadet de John Haig, de Ramornie, Cameron-bridge, Fife.

Il commença ses études à Clifton et les termina à Brasenose collège, l'un des vingt-deux collèges de l'Université d'Oxford. En sa qualité d'Oxonian, c'est-à-dire de gradué d'Oxford, il eut le privilège d'entrer directement dans l'armée, sans passer par les écoles militaires, et, le 7 février 1885. Il reçut son brevet de lieutenant au *Queen's own Hussars*.

(1) Voir le *Correspondant*, 19 janvier 1916.

Six ans plus tard, 1891, il était, nommé capitaine. Quelque temps après, il fut admis à l'école de l'État-major.

Ce ne fut cependant qu'en 1898 qu'il fit sa première campagne. Il servit dans l'expédition du Soudan, sous les ordres du Sirdar Kitchener, avec beaucoup de distinction, se faisant mentionner dans les *despatches*, 20 septembre 1898, gagnant le Médaille égyptienne, avec deux *claps*. A la fin de la campagne, 16 novembre 1898, il reçut pour dernière récompense, le brevet de major.

La conquête du Soudan était à peine terminée, que la guerre du Sud-Africain absorba toutes les forces militaires de la Grande Bretagne.

Douglas Haig, comme la plupart de ses camarades de l'armée de Kitchener, suivirent leur chef et débarquèrent au Cap de Bonne Espérance dans les premiers jours de 1899.

Nous ne le suivrons pas dans le détail de ses campagnes.

Il faudrait citer une foule de noms de villes et de localités qui ne diraient rien du lecteur. Contentons-nous donc d'observer que, pendant trois ans et demi, des premiers jours de 1899 à juillet 1902, il prit part à de nombreux combats, parcourant en tous sens le Natal, l'État libre l'Orange, le Transvaal et la colonie du Cap, se distinguant partout, tant par ses services, en qualité d'officier d'État-major, que par son courage brillant, à la tête des colonnes de cavalerie. Il rentra, la paix signée, couvert d'honneur et de décorations.

L'année suivante, 1903, il quitta de nouveau l'Angleterre et partit pour les Indes avec le titre d'inspecteur général de la Cavalerie.

En 1904, Douglas Haig fut promu Major-Général. Il avait juste quarante-trois ans.

Un si rapide avancement s'explique par les relations du jeune général à la cour d'Angleterre. La reine Alexandra affectionnait particulièrement cet officier du meilleur monde et d'une mine charmante. Elle le maria, pendant un de ses séjours à Londres 1905, à une de ses demoiselles d'honneur, Lady Dorothy Vivian ; elle voulut que le mariage fut célébré dans la chapelle du palais de Buckingham, et elle présida au déjeuner qui suivit.

L'année suivante, 1906, son terme d'office d'Inspecteur de Cavalerie étant expiré, le Général Haig quitta les Indes et rentra en

Angleterre. Il ne resta pas longtemps sans emploi. Cette même année, il fut promu *Director of military training* au ministère de la guerre. L'année suivante il devient *Director d'État-major* aux quartiers généraux. En 1909, il repartit pour Calcutta, en qualité de Chef d'État-major de l'armée indienne.

Le 31 août 1910, il était nommé Lieutenant Général. A l'expiration de son second triennat dans les Indes, 1912, le lieutenant général Douglas Haig, âgé à peine de cinquante et un an, fut promu commandant du corps d'armée et du camp d'Aldershot. C'était dans le service actif, le premier poste d'Angleterre. Quoi d'étonnant après cela que, dans les cercles militaires, notre héros fût appelé *The lucky Haig*, Haig le veinard ?

Les événements devaient prouver que, dans son cas, la chance n'était au fond, que la récompense du mérite.

Aussitôt que la guerre éclata le corps de Haig, c'est-à-dire une portion de l'armée destinée au service de l'étranger, *the expeditionary corps*, reçut ordre de se préparer à partir. C'était une troupe de vétérans, troupe admirable, dont l'unique défaut consistait dans la faiblesse de ses effectifs. La première armée anglaise qui débarqua sur le continent se composait de trois corps : le 1er commandé par Haig, le 2e sous les ordres de Smith Dorrien ; et le 3e, à la tête duquel se trouvait Pulteney ; avec, en plus, la division de cavalerie Allenby. Telles étaient les troupes que le général French commandant-en-chef, était chargé de mener à l'ennemi. Les capacités et les informations nous font défaut pour expliquer comme il conviendrait le rôle de l'armée anglaise dans la première période de la guerre. Ce que nous savons, c'est que, à Mons 22-23 août 1914, elle livra une sanglante bataille à un ennemi très supérieur en nombre, et qu'elle n'échappa qu'à force d'héroïsme à un désastre qui semblait imminent ; que le recul général des troupes françaises, et en particulier de la cinquième armée sa voisine, la força à suivre elle-même le repli ordonné par le général Joffre ; qu'elle lutta pendant sept longues journées avec le courage du désespoir contre les soldats de von Kluck qui essayaient de la tourner ; que si le complet épuisement dans laquelle elle se trouvait l'empêcha de prendre une part active aux premières opérations de la bataille

de la Marne, elle se remit bien vite et accourut à la rescousse avec d'excellents résultats ; et qu'elle lutta avec succès, pendant plus de trois semaines de combats violents sur les bords de l'Aisne, contre les Allemands qui s'y étaient retranchés.

Ajoutons que, sans vouloir diminuer en quoi que ce soit le mérite des deux autres corps, le 1er commandé par Haig, se distingua d'une façon particulière et mérita d'être cité plusieurs fois par le général French.

Au commencement du mois d'octobre, l'armée anglaise changea de positions et fut transférée, vers le nord, à portée des ports de la Manche ce qui facilitait ses évacuations et ses approvisionnements. C'est à cette même époque que commença ce qu'on appelle la course à la mer.

On connaît les motifs de cette course. Le Kaiser, furieux d'avoir manqué Paris, pensa se venger en prenant Dunkerque et Calais, les deux ports qui font face à l'Angleterre. On lui a attribué la pensée de faire, de là, une descente en Angleterre ; mais ce n'est qu'une de ces imputations gratuites que les journaux reproduisent sans réflexions. On dira ce qu'on voudra des Allemands, mais il faut bien avouer qu'ils ne sont ni fous ni mauvais calculateurs. La prise de Calais ne facilitait en aucune façon la descente d'une armée en Angleterre, chose absolument impossible tant que la flotte anglaise n'a pas disparu. En revanche, elle facilitait les opérations des sous-marins dans la Manche, rendait plus difficiles et plus risquées les relations entre la Grande Bretagne et la France, permettait aux gros canons, aux Berthas, de bombarder les côtes anglaises, choses qu'on croyait alors capables de terrifier les populations, et, surtout, coupait de leurs bases les armées belges, anglaises et françaises qui défendaient les côtes de Flandres. Tels sont les véritables motifs de la course à la mer.

Ce qui est certain c'est que l'Allemagne consacra à la conquête de Dunkerque et de Calais une quinzaine de ses meilleurs corps d'armée et qu'elle y sacrifia sans résultats, plus de 250,000 hommes.

On a prétendu également que dans cette course à la mer les Alliés arrivèrent bons premiers. Il faut distinguer. Si l'on entend par là que les Allemands croyaient trouver le chemin libre et qu'ils se heurtèrent contre une ligne

alliée, on a raison. Mais si on veut dire que les armées gagnèrent de vitesse les armées allemandes, on se trompe étrangement. Les Allemands étaient au centre de l'arc, ils n'avaient qu'un pas à faire, pour atteindre la circonférence, tandis que nous parcourions un immense demi-cercle. La vérité est que la côte des Flandres était défendue par des faibles corps belges, anglais et français, qui résistèrent à l'ennemi avec un courage désespéré assez longtemps pour permettre à nos renforts d'arriver. La partie, alors se trouva gagnée. . . Mais, même après l'arrivée des renforts, l'armée des Alliés engagée ne dépassa point le chiffre global de cinq corps.

Cette résistance de cinq corps alliés qui repoussèrent pendant quatre semaines les assauts de masses énormes trois fois plus nombreuses, fait donc le plus grand honneur à nos soldats. Mais l'on peut dire que, à plusieurs moments de la bataille, la position parut perdue, et que, de même qu'à la bataille de la Marne, la protection de la Providence se manifesta visiblement en notre faveur.

La bataille des Flandres commença le 20 octobre et se poursuivit sans répit jusqu'au 17 novembre. L'armée anglaise lutta toute antière avec une admirable résolution et non sans éprouver des pertes cruelles ; mais, là comme à Mons, ce fut le corps du général Douglas Haig qui eut à supporter les plus durs chocs, notamment le 22, le 31 octobre, et le 11 novembre ; ce fut à l'endurance de ses vieux régiments et à la rapidité des décisions de son chef que revint le mérite principal de la résistance invincible opposée au progrès de l'ennemi.

L'hiver 1914-1915 s'écoula sans modifier les positions des adversaires ; mais lorsque arriva le mois de mars, les troupes anglaises se trouvèrent dans une position bien changée à leur avantage. De grands renforts leur étaient arrivés. Elles comptaient maintenant six corps complets. On divisa ces six corps en deux armées, l'armée de Haig et l'armée de Smith Dorrien, sous les ordres du commandant en chef, le maréchal French.

C'est alors qu'eut lieu le mouvement d'offensive tenté par les Anglais en vue de libérer la ville de Lille. On attaqua simultanément sur le front Givenchy, Neuve Chapelle et Armentières. La bataille dura trois jours, 10, 11, 12 mars. Neuve Chapelle fut emportée,

mais les hauteurs qui gardent Lille demeurèrent aux mains de l'ennemi. Ce fut en somme un échec dû à des erreurs multiples, comme en témoigne le rapport du Commandant en chef.

Mais de ces diverses batailles, Sir Douglas Haig était sorti grandi. Les fautes n'étaient jamais de son fait. Le général French, dont on ne peut s'empêcher d'admirer la loyauté, rendait à Haig les plus beaux témoignages : "L'énergie, disait-il dans son rapport et la vigueur avec lesquelles Sir Douglas Haig a manié les troupes sous ses ordres le montrent un chef de grande habileté et de grande puissance." Et encore. "Je tiens à vous exprimer personnellement ma plus chaleureuse appréciation de la magnifique bravoure et du courage, du dévouement et de la tenacité déployée dans tous les rangs que vous avez su avec talent, mener au succès de la victoire."

Aussi, lorsque le général French se décida à donner sa démission, 15 octobre 1915, d'une charge devenue trop lourde, personne ne fut-il surpris d'apprendre que le gouvernement choisissait, à sa propre suggestion, le général Haig pour lui succéder.

Sir Douglas Haig commençait la campagne sous de meilleurs auspices que son prédécesseur. Ce n'était plus à "une misérable petite armée" qu'il allait commander. Ses contingents de volontaires allaient grossissant. Le gouvernement, d'ailleurs, ne se contentait point de volontaires ; il faisait voter, au mois de mai, une loi de conscription universelle ; et des millions d'hommes entraient dans les casernes. Mais ces millions de recrues n'étaient point exercés au métier des armes. Pour en faire des soldats il fallait du temps. On peut dire que l'année 1916 tout entière, comme l'année précédente fut consacrée à ces nécessaires préliminaires. L'attitude des Anglais sur le front du nord fut donc plutôt passive. Les Allemands qui avaient attaqué sur l'Iser en octobre 1914, et en avril 1915, revinrent, 2 juin 1916, une troisième fois à la charge, sans plus de succès.

Il serait injuste, toutefois, de passer sous silence la part que prit l'armée britannique à la grande bataille de la Somme, commencée dans les premiers jours de juillet, dans le but de soulager Verdun qui résistait depuis quatre mois à la pression de l'immense armée du Kronprinz.

Cette bataille, qui se prolongea jusqu'à l'automne fut assurément un effort français, (l'effort anglais eut lieu principalement l'année suivante). N'empêche que les Britanniques coopérèrent avec nous et eurent leur part de succès. Contentons-nous de citer les combats de Courcellette où les Canadiens s'illustrèrent, la prise de Saint-Pierre Divion qui nous valut 3000 prisonniers, et la conquête de Beaumont Hamel, dans la vallée de l'Ancre, qui clôtura l'année en indiquant le point du front sur lequel l'offensive anglaise allait se déclancher.

Nous voici, en effet, parvenus à l'année 1917.

On sait dans quelles critiques circonstances s'ouvrit cette tragique année. L'opinion publique était énervée ; elle s'étonnait que la décision finale fut silencieuse à venir ; elle s'en prit aux temporisations de Joffre, et réclama un chef plus ardent. Nivelles fut choisi. Il fut alors résolu que l'offensive de la Somme, paralysée temporairement par l'hiver, reprendrait immédiatement, et que l'armée anglaise, maintenant en forme parfaite, ouvrirait le feu.

Elle fut fidèle à la consigne, et l'on peut dire que, dans tout le cours de l'année, elle ne prit point un jour de repos. Son objectif constant fut Cambrai, et le chemin qu'elle adopta fut la vallée de l'Ancre.

L'attaque anglaise commença le 18 janvier par la prise de Beaucourt. Elle se poursuivit sans interruptions jusqu'au 18 mars suivant. Alors, un événement inattendu modifia la marche des hostilités.

Les Allemands abandonnèrent spontanément un immense territoire et vinrent chercher un refuge derrière des lignes nouvelles soigneusement organisées, les lignes de Hindenburg. Ce recul stratégique de l'ennemi nous valut la conquête de plus de trois cents villages en même temps qu'il ranima l'enthousiasme populaire.

Peut-être entretint-on alors de trop grandes espérances et crut-on l'ennemi plus épuisé qu'il n'était.

Quoiqu'il en soit, tandis que les Anglais poussaient vivement leurs avant-gardes sur la route de Bapaume à Cambrai, tandis que les intrépides Canadiens prenaient, sur les crêtes de Vimy, 11,000 prisonniers, l'armée de Nivelles et de Mangin fonçait violemment dans la direction du Chemin des Dames. A la fin

du mois d'avril les Alliés avaient fait 52,000 prisonniers, capturé 446 canons et 1,000 mitrailleuses.

C'était un triomphe, mais payé peut-être trop cher, puisqu'il coûta aux Français 15,000 morts et 52,000 blessés.

Le parlement s'émut, l'offensive fut temporairement arrêtée, Nivelles et Mangin, traités en boucs émissaires, furent remplacés par Pétain et Foch qui durent rétablir la discipline et ménager le sang de leurs soldats, 15 mai. Les Allemands, profitant de ce changement de stratégie, crièrent à la victoire et contre-attaquèrent de tous côtés. Mal leur en prit, d'ailleurs, car ils furent partout repoussés, et, avant la fin de l'année, les Français sous la prudente direction de Pétain, remportèrent dans les environs de Verdun des succès considérables.

Quant aux Anglais, qui avaient fait tout en leur pouvoir pour soutenir Nivelles et l'offensive, quoiqu'ils fussent très mortifiés de la décision prise par le gouvernement français, ils n'en continuèrent pas moins à pousser de l'avant.

Au mois de juillet, le plus fort de la lutte passa au front des Flandres. Les combats se multiplièrent acharnés, la plupart du temps victorieux, jamais décisifs. Les hommes de Haig, devenus en peu de temps soldats consommés, prirent peu-à-peu la haute main sur leurs adversaires. Ils firent des prisonniers, le 31 juillet, 3,400 ; le 20 septembre, 3,000 ; le 9 octobre 1,500.

Le mois de novembre allait leur apporter une grande joie suivie, hélas ! d'une amère déception.

Dans une violente offensive, l'armée de Haig balaya tout devant elle sur un front de trois lieues de long, faisant 10,000 prisonniers et poussant jusqu'aux portes de Cambrai, 20 novembre 1917. Malheureusement pour nous, l'ennemi, un instant surpris, revint en forces, et, après de durs combats, regagna tout le territoire qu'il avait perdu et nous fit une quinzaine de mille prisonniers, 30 décembre. C'est ainsi que cette année qui avait été si avantageuse au général Haig et à ses troupes se clôtura par un désappointement.

L'année 1918 devait s'ouvrir par des surprises bien plus cruelles encore.

Au commencement de 1918, l'armée anglaise comptait en France plus de deux millions d'hommes. Encouragée par ses succès précédents et, surtout, par l'arrivée des renforts américains, elle ne doutait pas de la victoire.

Les Allemands, de leur côté, n'ignoraient pas que le temps combattait pour nous, que chaque mois voyait débarquer dans nos ports de deux à trois cent mille troupiers des États-Unis. Dans ces conditions, leur unique chance de salut se trouvait dans une solution immédiate.

En conséquence, ils retirèrent du front russe, maintenant pacifié, la presque totalité de leurs forces, et formèrent avec leurs meilleures divisions une énorme corps d'assaut.

Le premier choc eut lieu le 21 mars 1918 et se porta sur l'armée anglaise du général Gough, dans la direction d'Amiens. Cette armée, malgré son courage indéniable, fut emportée comme un fétu de paille par le torrent. Elle perdit, outre ses morts et ses blessés, une grande partie de son artillerie et 60,000 prisonniers. Un moment, l'on eut la sensation d'une défaite irrémédiable. Les renforts français qui accoururent de tous côtés à la rescousse, sauvèrent la situation, et avant la fin du mois de mars, la ligue alliée rompue était reformée avec des éléments nouveaux.

Les Allemands contenus sur ce front, cherchèrent ailleurs une issue. Le 10 avril, nouvelle offensive au nord de Lille et dans la direction de la mer. Tout plia devant les masses allemandes. Armentières succomba. La résistance cependant s'organisa, un régiment français sacrifia, sur le mont Kemmel, jusqu'à son dernier homme plutôt que de capituler. Finalement, 27 avril, les Allemands furent arrêtés.

Le 24 mai, nouvelle attaque dans la direction du Sud. Sur la ligne du Chemin des Dames qui passait pour inexpugnable on avait envoyé en repos deux divisions anglaises. Elles furent surprises et enlevées presque sans résistance, ce qui éleva à 90,000 le nombre de nos hommes tombés aux mains de l'ennemi. Cette fois encore l'offensive adverse s'épuisa en quelques jours.

Le 13 juillet nouvelle et suprême offensive dans la direction de Reims. Elle fut enrayée par l'armée de Gouraud. C'était la dernière. A partir du 18 la victoire des Alliés se dessina.

C'est la gloire du peuple anglais d'être ferme

dans un dessein. A la stupeur indéniable que causa la nouvelle du désastre de Gough succéda une terrible indignation et la volonté de prendre une éclatante revanche. Les bateaux qui apportèrent en Angleterre les lamentables blessés revinrent chargés de troupes, et bientôt, les vides furent comblés.

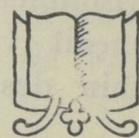
L'offensive organisée par le généralissime Foch attribuait aux Anglais tout le front nord de la France et de la Belgique. Il s'acquittèrent de leur tâche avec une intelligence et un courage extraordinaire. S'il n'était injuste de distribuer les rangs parmi des collaborateurs qui remplissent les rôles à eux confiés avec le même dévouement, quoique ces rôles soient, les uns obscurs, les autres éclatants, nous dirions volontiers que le rang des armées britanniques fut le premier de tous. A eux revient l'honneur d'avoir libéré la portion la plus peuplée et la plus industrielle de la France: Lille, Tourcoing, Roubaix, Douai, et d'avoir aidé les Belges à reconquérir leur Patrie. Parmi les Anglais, les Canadiens tinrent à honneur de conserver leur renommée acquise depuis quatre ans, au prix de tant de sang. Dans les deux derniers mois de la guerre ils perdirent 1,700 officiers et 40,000 hommes. Pour tout dire en un mot, le nombre des prisonniers capturés par les armées anglaises s'éleva à 220,000, sur un total de 420,000, soit plus de la moitié du chiffre global.

Arrêtons-nous. Aussi bien ce qui vient d'être dit suffit à immortaliser le nom du maréchal Douglas Haig, dont la noble figure faite d'intelligence, de constance, de modestie et de tous les dons du militaire et du gentilhomme est devenue très chère à sa patrie.

Il a déclaré dans un document officiel que ses relations avec les chefs des troupes alliées avaient toujours été marquées au coin de la plus parfaite cordialité. Ajoutons que c'est à son esprit tempéré et à son éducation que cette cordialité est en grande partie imputable.

Grand de taille, de figure régulière, le maréchal Haig représente idéalement le meilleur type de l'officier général britannique.

FR. ALEXIS



## Apparitions d'une âme du purgatoire

L'APOTRE n'abuse pas, on le sait, des prophéties ni des visions car ce sont là des sujets forts délicats où il est aisé de faire fausse route et de troubler la foi des fidèles en des matières où elle doit être éclairée et fortifiée. Mais ce n'est pas une raison pour rejeter de parti pris toutes les manifestations d'ordre extranaturel ; il est permis, il peut être bon tout au contraire, de prendre en considération et même de rapporter, pour l'édification publique, celles de ces manifestations qui semblent sérieuses, qui ont pu être contrôlées dans leurs effets sinon dans leur cause, et surtout quand le récit, soumis à l'autorité ecclésiastique, peut se recommander de son approbation. Et cette garantie, assurée au récit que nous allons reproduire, nous ôte toute hésitation à nous départir de notre réserve accoutumée en de pareils sujets :

C'est une tertiaire, Jeanne Audois, en religion Sœur Marie des Sept-Douleurs, qui fut favorisée des apparitions de l'âme du purgatoire. Quand elle mourut, le 24 septembre 1896, elle était Supérieure de la Fraternité du Tiers-Ordre érigée dans la paroisse de Sévérac, dans le diocèse de Nantes.

Servante dans une noble et chrétienne famille pendant quarante années consécutives, elle se rendit, au mois d'août 1878, avec la permission de ses maîtres, à Nantes, dans une communauté religieuse, pour y suivre, avec d'autres Sœurs du Tiers-Ordre, les exercices d'une retraite.

Durant cette retraite, elle rêva qu'une associée du Tiers-Ordre, Jeanne-Marie Bodiguel, venait de mourir. Elle n'attacha pas d'importance à ce songe qu'elle prit pour un cauchemar. Aussi, de retour à Sévérac, quelle ne fut pas sa surprise quand elle apprit la mort de sa pieuse amie qui avait rendu le dernier soupir la nuit même du 21 au 22 août où elle l'avait vue en songe ! Cette Jeanne-Marie Bodiguel laissait après elle la mémoire d'une vie pleine de bonnes œuvres. En entrant dans le Tiers-Ordre, elle avait reçu le nom de Sœur Saint-François d'Assise. Elle avait été pendant un certain temps maîtresse des novices.

Jeanne Audois n'était ni craintive ni crédule ; cependant elle ne put s'empêcher de remarquer l'étrange coïncidence que nous venons de signaler et, à partir de ce moment, la pensée de la défunte ne la quitta plus. Dans le courant du mois de septembre, à cinq ou six reprises différentes, elle eut, la nuit, comme la sensation de la présence d'un être invisible.

C'était le prélude de plus graves événements que nous signalerons brièvement.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre, vers une heure du matin, elle était parfaitement éveillée quand elle sentit, sur le poignet gauche, l'impression d'une main brûlante. En même temps, elle éprouva une douleur aiguë comme si, dit-elle, on lui eût traversé le bras avec des alènes. De plus, on voyait sur le poignet quatre empreintes de doigts imprimés profondément dans la chair, comme si une main de fer rougie au feu s'y était posée.

Tout effrayée, elle alla de bonne heure trouver son confesseur qui était le curé, ou, comme on dit en Bretagne, le recteur de la paroisse. Il ne fit d'abord aucun cas de l'extraordinaire récit : " Vous avez eu un cauchemar, ma bonne fille, lui dit-il, ne vous inquiétez pas de cela ". Elle releva sa manche : à la vue des brûlures étranges, le prêtre stupéfait recula d'un pas et changea de langage. Depuis lors, il ne douta plus de la réalité du fait raconté.

Cette plaie était fort douloureuse. Comme l'a constaté l'auteur de la brochure que nous résumons. Il s'en dégageait parfois des lueurs phosphorescentes accompagnées d'une fumée s'élevant environ à vingt centimètres du bras. Ces brûlures humainement inexplicables durèrent pendant plus de cinq mois et disparurent subitement le 19 mars 1879, à la fin d'une neuvaine en l'honneur de saint Joseph.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre, Jeanne Audois n'avait ressenti que le contact et l'impression d'une main brûlante. Deux jours plus tard, vers une heure du matin, elle vit tout à coup, auprès de son chevet, Jeanne-Marie Bodiguel telle qu'on l'avait ensevelie, avec son voile noir, sa guimpe blanche et son crucifix.

" Que me voulez-vous, lui dit-elle, que vous me faites si grand'-peur ?

— Ah ! qu'il y a longtemps que vous me faites souffrir, répondit l'âme en peine : vous ne vouliez pas m'écouter. C'est la sixième fois que je viens à vous. J'avais promis un pèleri-

nage à Sainte-Anne et je n'ai pas rempli mon vœu. Il faut y aller à ma place. On m'avait donné de l'argent pour deux messes à l'intention des défunts, et je l'ai oublié. Il faut qu'elles soient dites. *Priez et communiez pour moi avec nos sœurs.* ”

Une pieuse personne fit le pèlerinage à Sainte-Anne. Les deux messes de *Requiem* furent célébrées, mais, par une étrange inadvertance, on oublia d'en remettre les honoraires au prêtre.

Quelques jours plus tard, dans la nuit du 19 au 20 octobre, nouvelle apparition. Le visage de la défunte exprimait une profonde angoisse et de grosses larmes coulaient sur ses joues.

“ Ce n'est pas vous qui devez payer les messes dit-elle. Allez réclamer à ma sœur l'argent que j'ai reçu pour cela.— Mais pourquoi m'avez-vous brûlée ? reprit Jeanne.— C'est pour servir d'exemple à vous et à vos sœurs.— Priez pour moi, dit encore la voyante, quand vous serez en paradis.— Oui, je prierai pour vous ”, répondit la vision qui disparut subitement.

Comme nous l'avons dit, Jeanne Audois souffrit de sa mystérieuse blessure jusqu'au 19 mars 1879. Quelques mois s'écoulèrent encore et la défunte apparut pour la dernière fois. Mais elle n'était plus en purgatoire. Elle avait terminé son expiation. “ Je devais souffrir, dit-elle, pour des fautes légères, encore *dix ans*. C'est votre dernière neuvaine, les communions faites pour moi, et en particulier la messe d'aujourd'hui qui m'ont délivrée de mes peines.

“ Obéissez à votre confesseur, les moindres désobéissances sont très sévèrement punies dans le purgatoire... Priez pour les âmes du purgatoire, priez pour les pécheurs, mais surtout pour les pécheurs. ”

D'après saint Thomas, Dieu permet parfois aux âmes du purgatoire d'apparaître aux vivants afin d'implorer leurs suffrages. Le récit dont nous n'avons donné qu'un très pâle résumé paraît confirmer cette doctrine.

Ceux de nos lecteurs qui désirent de plus amples détails ne manqueront pas de se procurer la brochure si intéressante et si bien documentée de M. le Vicomte le Gouvello. Ils trouveront, à sa lecture, édification et joie surnaturelle.

(Résumé de la *Semaine religieuse* de la Suisse.)

## DANGER DU DÉCOLLETAGE

“ Quels sont aujourd'hui, écrit un médecin de St-Hyacinthe, les dangers que nous apportent les toilettes décolletées ?

Après avoir examiné plus de 500 femmes dans ses cliniques, le docteur Cantlie a déclaré que 67 portaient les marques visibles du goître.

Cette maladie existait dans certaines régions de l'Angleterre, mais on n'en avait jamais rencontré à Londres, avant la mode des robes décolletées.

Dans quelques années, nous devons nous attendre que, malgré les exhortations pressantes des costumiers américains ou autres, la mode des robes décolletées ne pourra se maintenir. En effet, la femme désireuse de soustraire à nos yeux inquisiteurs, la protubérance désagréable dont elle sera gratifiée, reviendra à l'ancienne méthode du haut collet empesé. elle ne pourra cependant oblitérer les marques essentielles qui accompagnent toujours le goître... Elle passera dans notre vie avec cette paleur de figure, ces traits boursoufflés et anémiés, cette insouciance et cette nonchalance qui sont les caractéristiques de la maladie qu'elle aura acquise. En la voyant circuler, les hommes ne pourront s'empêcher de plaindre la malheureuse victime de la mode insensée que je dénonce aujourd'hui.

Malgré les avertissements des physiologistes, malgré les exhortations des personnes sages, la mode continue à prévaloir. Attendons-nous aux résultats qu'elle nous apportera. ”

## A LA LEÇON D'HISTOIRE

La maîtresse : — Jeanne, pouvez-vous me citer quelques savants ou quelques découvertes fameuses de l'époque de Louis XIV ?

Jeanne reste court ; une petite camarade lui souffle :

— Descartes... Pascal...

Jeanne triomphante : je sais, Madame : l'inventeur des cartes postales.

# EPHEMERIDES CANADIENNES

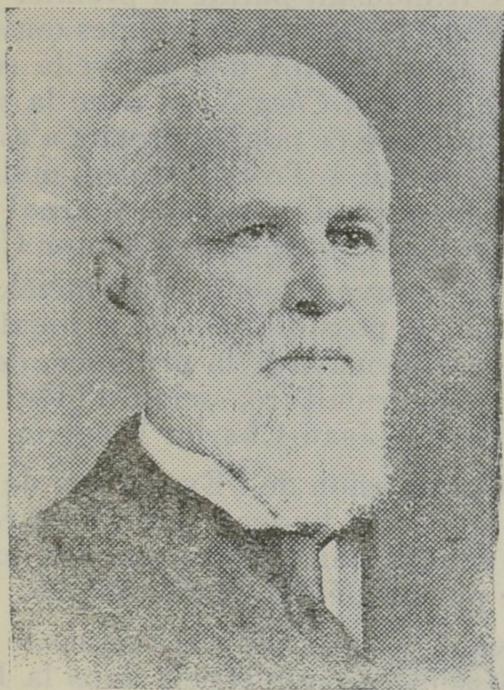
NOVEMBRE 1920

1 — A la suite de l'expérience qui vient d'être accomplie, d'une randonnée aérienne à travers tout le Canada, on est d'avis, à Ottawa, qu'il est possible d'établir un service régulier de quarante heures, par voie aérienne, entre Halifax et Vancouver.

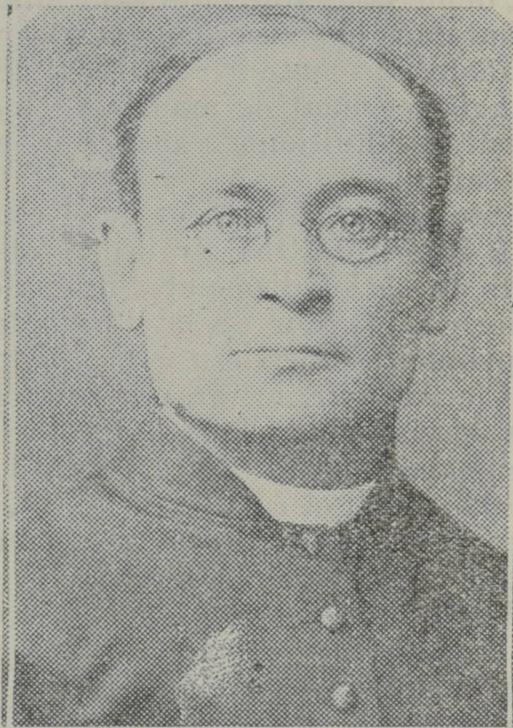
— Un groupe de sous-ministres et de surintendants de l'Éducation dans les différentes provinces du Dominion sont de passage à Québec. Ils sont reçus par l'hon. C.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec, et MM. J.-N. Miller et G.-W. Parmalee, secrétaires, qui leur font visiter plusieurs écoles catholiques de notre ville.

2 — Le gouvernement fédéral vient de nommer deux nouveaux juges dans la Province de Québec. Dans le district de Montréal, M. Philémon Cousineau, avocat et ancien chef de l'opposition à Québec, remplacera le juge Robidoux, et dans le district de Sherbrooke, M. W. White, avocat de Sherbrooke, remplacera le juge Hutchison.

3 — Les hon. G.-E. Foster, ministre du commerce et C.-J. Doherty, ministre de la justice, à Ottawa, accompagnés de leurs secrétaires, s'embarquent à Québec, à bord de l'"Empress of France" pour l'Europe. Ils représenteront



M. LE COMMANDEUR VICTOR  
CHATEAUBERT.



FEU L'ABBÉ ALEXANDRE DEFOY.

le Canada à la conférence de la Ligue des Nations, qui doit se tenir à Genève à la fin de novembre. Ils seront rejoints à Londres par l'hon. N.-W. Rowell.

4 — Mgr Omer Cloutier, qui part aujourd'hui même pour l'Europe, vient d'être nommé Vicaire général du diocèse de Québec. Le distingué prélat va reprendre à Rome le poste de haute confiance que Son Eminence le Cardinal Bégin lui confiait il y a trois ans.

5 — A l'hôpital de St-Boniface, Manitoba, décède M. l'abbé Alexandre Defoy, ancien curé de Thibaultville, à l'âge de 63 ans, après une maladie d'environ deux ans.

— D'après un rapport du ministère de la Marine, au Canada, le nombre des vaisseaux canadiens enregistrés a décru de 4,457 à 4,435, au cours de la dernière année, mais le tonnage, par contre, a monté, de 930,367 tonnes à 1,000,477.

6 — Après 54 années de publication comme journal quotidien du soir, l'*Événement*, de Québec, inaugure, aujourd'hui même, une nouvelle série, en qualité de journal du matin.

— A Saint-Jean-Baptiste de Québec, décède M. Victor Chateaubert, Commandeur de Saint-Grégoire le Grand et vice-président de la Cie J.-B. Renaud. Le défunt était âgé de 79 ans et 8 mois.

8 — A l'élection complémentaire, pour la Législature ontarienne, dans la circonscription de Toronto nord-est, le candidat conservateur, le major Lewis l'emporte par 3,700 voix sur son principal concurrent, M. Kippen, libéral, et par plus de 1,500 voix sur ses trois adversaires réunis, y compris le soldat vétérans Higgins. Il s'agissait de désigner le successeur de l'hon. Dr Cody, démissionnaire, ci-devant ministre de l'Éducation dans le gouvernement Hearst.

— L'honorable sénateur Stratford, de la Colombie Anglaise, vient de mourir à l'âge de 87 ans. C'est une huitième vacance à remplir, au Sénat canadien.

— Le professeur Morisson de l'Université Queen's, à Kingston, Ont., traite de fanatiques les tenants du nationalisme et d'insensées leurs réclamations en faveur de la libre-détermination des peuples assujettis.

— La Cie Armour, les grands fabricants de conserves de viande, à Chicago, qui avait quelques succursales canadiennes, à Toronto, à Halimilton, à Montréal et à St-Jean, N.-B., annonce qu'elle ferme ces établissements, pour n'opérer plus que chez l'Oncle Sam.

10 — A l'Hôtel-Dieu de Cornwall, après une maladie de plusieurs semaines, décède S. G. Mgr MacDonell, évêque d'Alexandria, Ont.

— L'interdiction décrétée par M. Hanna, contre toute activité politique de la part des employés du Réseau National Canadien, vient d'être mise en force à Winnipeg, M. A.-E. Moore, député provincial recevant avis d'avoir à opter entre son mandat de député ou son emploi sur le chemin de fer de l'État.

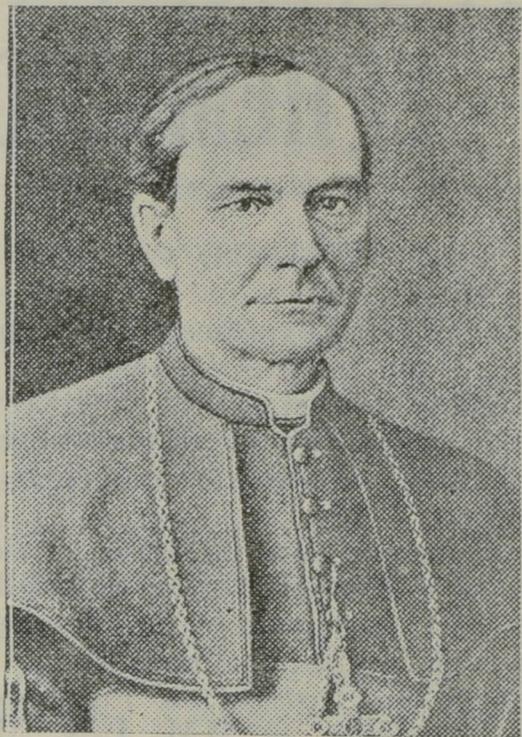
11 — La Commission d'enquête sur le Tarif instituée par le gouvernement fédéral, tient sa première séance à Québec, à la salle du Conseil de Ville. C'est l'hon. Henry Drayton, ministre des Finances, qui préside.

12 — On annonce que M. Joseph Versailles, fondateur et chef de l'importante maison financière Versailles, Vidricaire et Boulais, de Montréal, va venir établir son domicile à Québec, au retour du voyage en Angleterre qu'il accomplit présentement. C'est à la suite d'une entente d'affaires avec M. Dubuc, le grand industriel de Chicoutimi que M. Versailles prend ce parti. Il continuerait d'ici à diriger activement sa maison d'affaires.

— L'Institut des Femmes de l'Ontario, en convention à Toronto, flétrit énergiquement les modes indécentes qui ont cours, et réclame avec énergie une censure plus sévère contre le cinéma démoralisateur.

— Une crise sérieuse du travail sévirait, à Montréal, où l'on prétend qu'il y a actuellement 20,000 ouvriers sans ouvrage.

13 — Une dépêche d'Ottawa à Toronto mande que si le Canada peut se dispenser de contracter de nouveaux emprunts, il lui serait possible d'éteindre sa dette de guerre, plus de deux



S. G. MGR W.-A. MACDONELL

milliards, d'ici le mois de décembre 1937, au moyen d'un fonds d'amortissement.

— La rumeur veut que la ville d'Ottawa soit choisie comme lieu de la prochaine Conférence impériale des Premiers Ministres, annoncée par M. Lloyd George pour le mois de juin 1921.

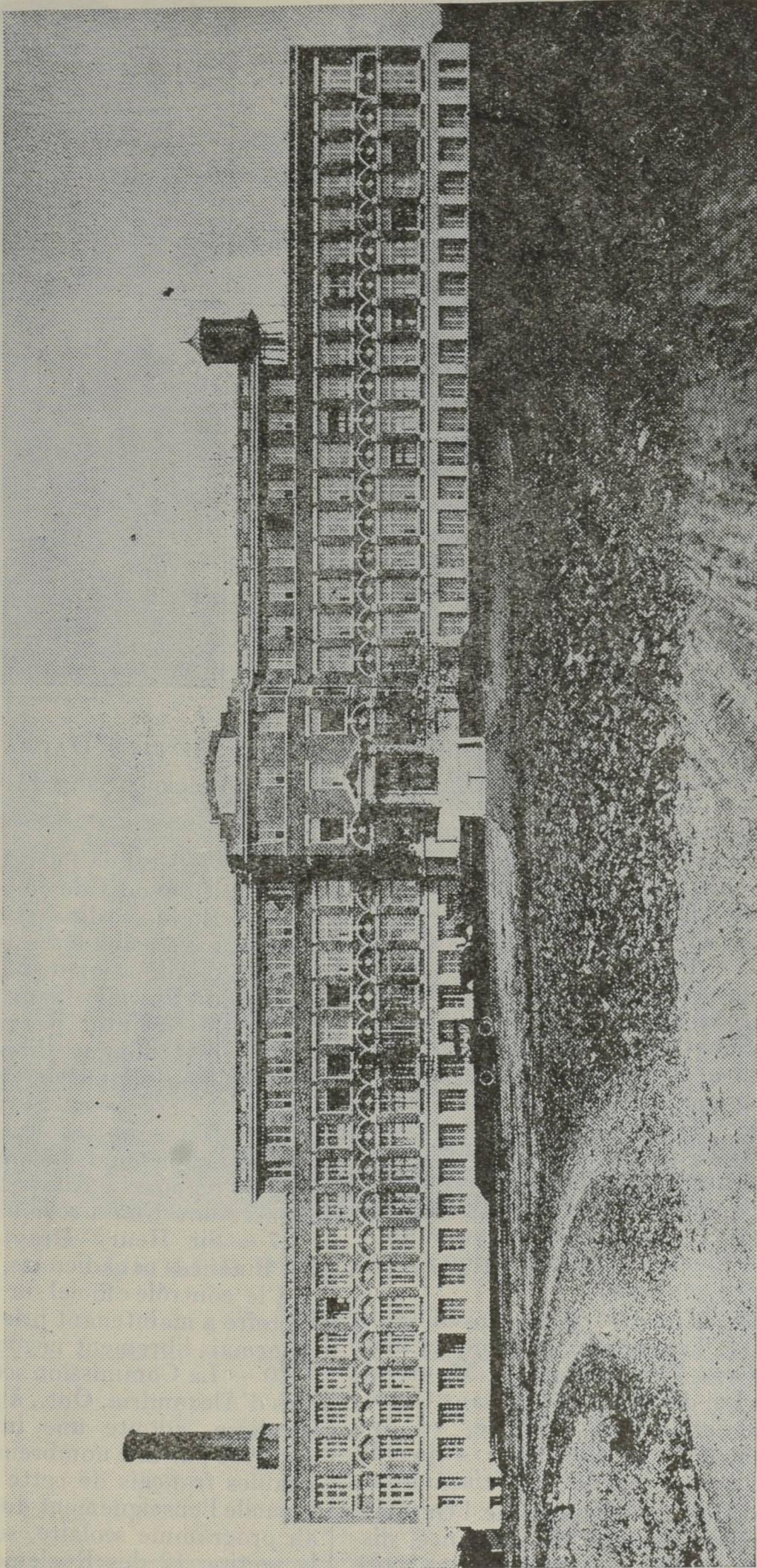
— M. Moore, président des Vétérans de la Grande Guerre à Winnipeg, répond à l'ultimatum de M. Hanna, qu'il entend bien conserver à la foi son mandat de député à la Législature manitobaine et son emploi dans le service du Réseau National Canadien

15 — A Rimouski, paraît le premier numéro du *Chez Nous*, bulletin mensuel des œuvres diocésaines. C'est plutôt une nouvelle série qui commence pour le *Chez Nous* avec la présente livraison, puisque ce nouvel organe n'est que le *Chez-Nous* publié à Trois-Pistoles, mais transformé et agrandi. Le nouveau journal est sous la direction de M. le chanoine Victor Côté.

16 — Le gouvernement provincial, dit-on, est à étudier la possibilité de créer bientôt dans les principaux centres de la province, des écoles moyennes d'agriculture, selon l'idée exposée naguère par M. Jean-Charles Magnan.

— La Commission de l'Exposition de Québec annonce que son budget pour l'année 1919-1920, en tenant compte des travaux exécutés, se boucle par un déficit de \$34,538.15.

— Suivant de récentes statistiques, le nombre des établissements industriels dans la Province de Québec est de 10,524 avec un capital de \$837,028,328, employant 208,283 ouvriers. Le montant du salaire qui leur est payé s'élève à \$169,862,422. La production [est évaluée à



L'HOPITAL LAVAL, À STE-FOY, PRÈS QUÉBEC

\$890,420,023, et le prix des matériaux utilisés à \$460,983,237.

17 — Les contrats ont été signés, pour assurer la construction de la nouvelle grande route nationale de la Rive Sud, de Lévis à St-Lambert, près Montréal, et l'on assure que les travaux vont être activement poussés.

18 — Une dépêche reçue de Montreal annonce que le barde breton, Théodore Botrel, reviendrait, en 1921, faire une tournée au Canada, où il laissa un si excellent souvenir, lors de son passage, il y a une quinzaine d'années.

— L'honorable M. Geo.-E. Foster, l'un des représentants du Canada à la Ligue des Nations, est élu, à l'unanimité, l'un des vice-présidents de cette association internationale.

19 — L'Angleterre se déclare prête à fournir au Canada un plus grand nombre de navires de guerre, dès que la chose lui sera proposée.

21 — S. G. Mgr P.-E. Roy, coadjuteur de Québec, bénit le nouvel hôpital Laval, érigé à Ste-Foy pour le soulagement des tuberculeux.

— Un incendie détruit de fond en comble les magasins Marceau & Cie et F.-W. Woolworth, à St-Roch de Québec. L'eau et la fumée causent aussi de grands dégâts aux grands magasins de la Cie Paquet Limitée et J.-B. Laliberté.

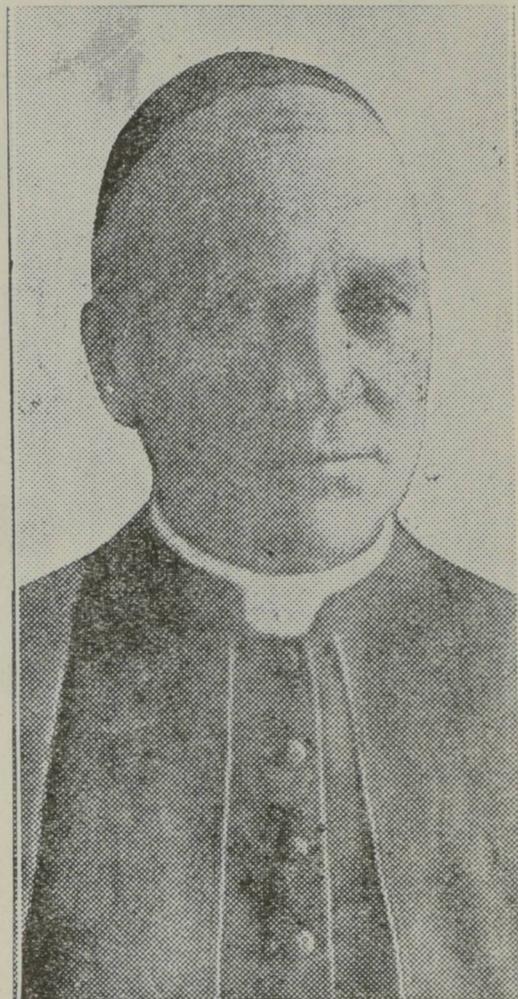
— Un autre incendie causé par une explosion de gasoline, détruit une maison à Padoue, Mata-ne, et cause la mort de neuf personnes.

22 — Aux élections fédérales complémentaires qui ont lieu aujourd'hui dans deux divisions, le candidat des Fermiers-Unis, M. Mc-Dermond, l'emporte par une bonne majorité sur ses deux adversaires, le candidat ministériel et le candidat libéral, dans Elgin-est, Ont. Dans Yale, Colombie Anglaise, M. Mackelvie, candidat ministériel, est élu par une bonne majorité.

— Dans un discours prononcé au Canadian Club, M. Tom Moore, chef du mouvement ouvrier international au Canada, déclare que le Travail organisé ne tolérera, à aucun prix, la réduction des augmentations de salaires obtenue depuis la guerre. Dans quelques cas particuliers, avoue-t-il, elles ont pu être exagérées, mais dans l'ensemble elles répondent à peine aux nécessités des circonstances. M. Moore exprime l'opinion que le Travail organisé ne saurait adopter de plus funeste moyen d'action que le recours à la grève générale.

— Le Premier Ministre de la Province de Québec, l'hon. M. Taschereau, au banquet donné en son honneur à l'hôtel Viger, à Montréal, annonce que la Loi de Tempérance dans la province de Québec, allait être modifiée, vu que son application, telle qu'elle existe aujourd'hui, donne lieu à trop et à de trop criants abus.

23 — La question de sécession de l'Ontario-nord, pour former une nouvelle province, distincte de l'actuelle province d'Ontario, s'agite de nouveau chez nos voisins. Cette fois, c'est



MGR CHARLES DAURAY, P.D., curé du Précieux-Sang de Woonsocket.

le député fédéral de Port-Arthur, Ontario-nord, qui se fait l'avocat de ce projet.

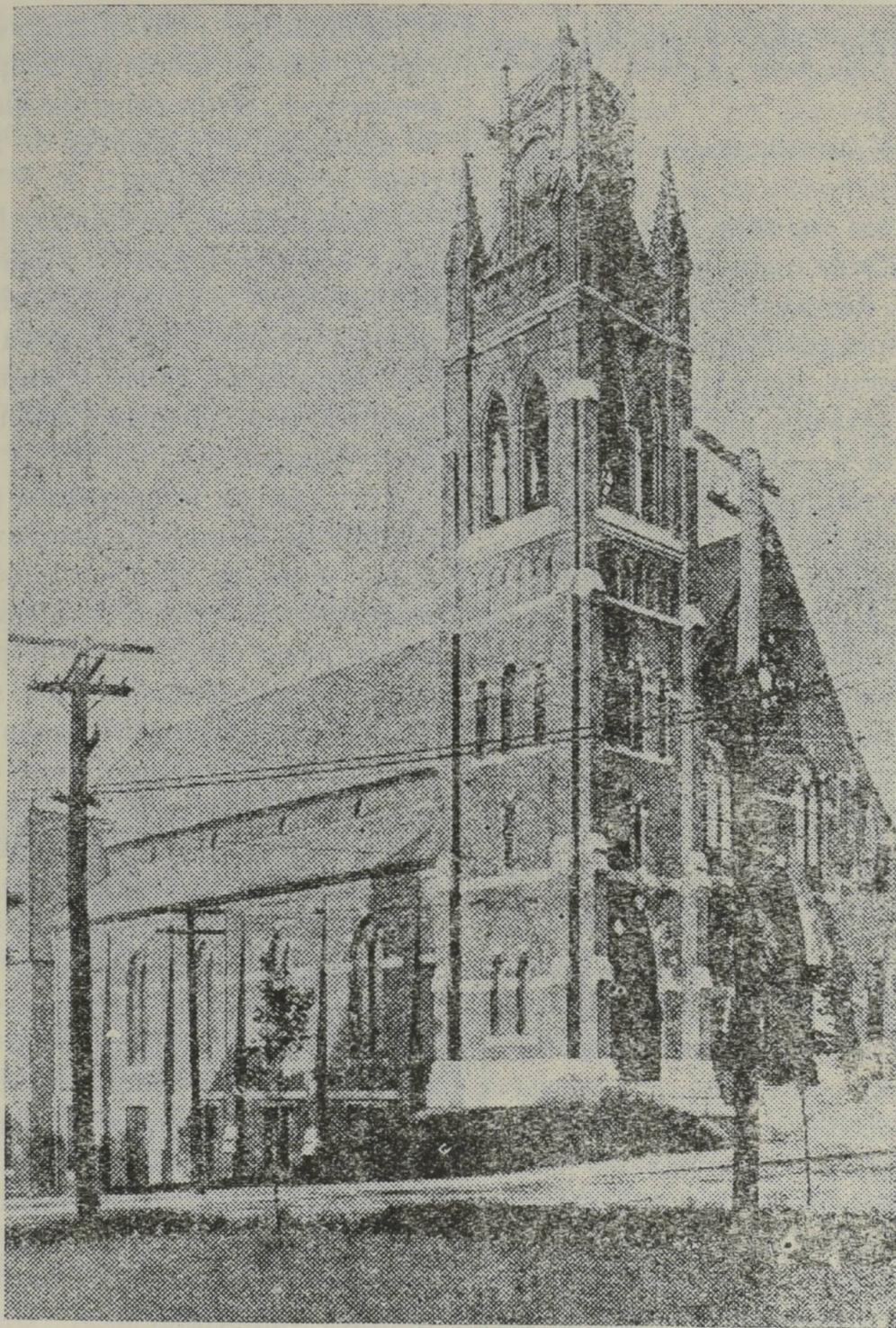
— S. E. le cardinal Bégin, archevêque de Québec, assiste aux fêtes du cinquantième anniversaire d'ordination de Mgr Dauray, curé de la paroisse du Précieux Sang de Woonsocket, R.I.

26 — M. Adjutor Rivard, avocat estimé de Québec, est nommé directeur de la Banque Nationale en remplacement de feu Victor Chateauvert.

28 — L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française tient un premier congrès régional à Rimouski, où elle établissait naguère une Union régionale.

27 — Sir Henry Drayton, ministre fédéral des Finances canadiennes, annonce, à Toronto, que le contrôle officiel sur les obligations de la Victoire a maintenant pris fin, et qu'elles seront désormais librement négociables à la Bourse.

30 — La Commission scolaire des écoles séparées d'Alexandria, Ont., à sa dernière assemblée régulière, adopte une importante résolution, appuyée par une nombreuse pétition des contribuables français de cette ville, et en vertu de laquelle l'enseignement du français est introduit au programme scolaire, selon les prévisions de la section 12 des Règlements du Ministère de l'Instruction Publique, en Ontario.



L'EGLISE DU PRECIEUX-SANG  
DE WOONSOCKET

## Gauseries Scientifiques

### Les maladies de l'enfance

#### LA VARICELLE

**S**I LA VARIOLE est rare, par contre la varicelle est une maladie extrêmement fréquente. On avait longuement discuté autrefois pour savoir si ces deux affections constituaient deux maladies différentes ou bien si la varicelle n'était, en somme, qu'une variole atténuée, susceptible de prendre en certains cas, une virulence nouvelle pour se transformer de l'une à l'autre.

On est bien fixé aujourd'hui sur ce point, et il n'y a plus aucune discussion possible : on est bien en présence de deux maladies distinctes, tout à fait différentes, et la variole elle-même ne confère pas l'immunité pour la varicelle.

La varicelle est très contagieuse, surtout pour les tout petits enfants. On lui décrit trois périodes :

Incubation, 12 à 15 jours.

Invasion, 2 à 3 jours.

Eruption et dessiccation, 15 jours en tout.

L'*incubation* passe habituellement tout à fait inaperçue, l'enfant ne s'en apercevant pas lui-même, bien qu'il soit contaminé. Il conserve son appétit et sa gaieté.

L'*invasion* n'est pas marquée par des phénomènes brutaux et accentués, comme dans les maladies éruptives que nous avons étudiées précédemment. Elle peut passer aussi inaperçue que l'incubation. Cependant, il n'est pas rare de constater, pendant deux ou trois jours, un peu de température chez l'enfant, 100°, 101° quelquefois, et un certain malaise, inappétence, langue blanche, céphalée, perte de la gaieté.

Au bout de deux ou trois jours apparaît l'*éruption* caractéristique. Ce sont d'abord de toutes petites macules très fugaces, à peine visibles, sur lesquelles apparaît presque aussitôt une vésicule centrale, analogue d'ailleurs à celle de la variole. Les vésicules sont disséminées partout, sans ordre, à la face, sur le cou, le tronc

et les membres ; on en trouve dans le cuir chevelu : elles se montrent en plusieurs poussées successives, et on constate chaque jour, à côté de vésicules déjà séchées de nouvelles productions qui se font jour.

Un énanthème se voit sur les muqueuses des voies digestives, à la face interne des joues, sur le pharynx et le voile du palais, avec des vésico-pustules, comme sur la peau de tout le corps. Cet énanthème cause quelques troubles fonctionnels, peu marqués d'ailleurs, de déglutition de dysphagie, etc.

Très peu de température accompagne cette période de la maladie éruptive : bien souvent aucun signe de réaction générale ne viendrait mettre sur la voie de la maladie si on ne constatait pas l'éruption. On peut parfaitement concevoir que les enfants mal soignés ou peu surveillés en soient atteints sans que personne s'en aperçoive, et en guérissent d'ailleurs sans en conserver de traces.

La vésicule fait bientôt place à une pustule par suite de la transformation purulente du liquide citrin qui la remplit, et presque aussitôt cette pustule sèche, la croûte tombe et ne laisse jamais de cicatrice après la chute. C'est là la règle ordinaire. Il arrive parfois que la maladie prend à cette période une allure un peu plus grave ; des démangeaisons la rendent difficile à supporter pour un enfant qui ne peut se raisonner et se gratter. Il en résulte une abondance anormale de vésico-pustules qui deviennent confluentes et laissent en s'ulcérant de larges plaques impétigineuses. On peut alors voir autour de ces plaques de la lymphangite et de véritables phlegmons superficiels. Le tout finit toujours par se cicatriser et guérir, quelle que soit la confluence des éléments de la maladie.

En résumé, la varicelle est toujours bénigne, et il est inutile de s'étendre sur des complications presque toujours problématiques.

Le *diagnostic* en est cependant très important à faire, pour la simple raison que le malade pourrait être confondu avec un varioleux, et si cette confusion étant faite, on le mettait dans

un service d'isolement en contact avec des malades atteints véritablement de variole, il en résulterait pour lui une chance de contagion d'une affection beaucoup plus grave que la sienne. Si ce diagnostic a une grosse importance pour lui, il en a fort peu pour les autres. Bien que la maladie soit en effet très contagieuse, elle a si peu de gravité, que les risques en sont bénins.

Le *traitement* consistera uniquement dans quelques mesures d'hygiène banales, dans la désinfection des voies respiratoires (inhalations, pulvérisations, huile balsamique dans les fosses nasales), dans le maintien à la chambre chaude jusqu'après la dessiccation complète, dans le poudrage au talc, pour éviter le prurit, dans l'alimentation légère, lactée ou végétarienne.

Une atteinte de varicelle confère l'immunité.

DR FERRAND

Extrait du *Cours d'Hygiène et de Médecine* de l'Institut catholique de Paris.

## A propos de charbon

LA RECONSTITUTION DES MINES DE  
CHARBON DÉTRUITES EN FRANCE

**L**ES lecteurs de l'*Apôtre* liront sans doute avec intérêt l'article suivant de B. Latour, sur la reconstitution des mines de charbon en France.

On y puisera une juste idée de l'étendue des déprédations commises par les Allemands, et de la difficulté de la remise en état des mines du nord de la France.

La crise charbonnière est à la base de toute notre crise industrielle présente, écrit B. Latour. En occupant et en détruisant nos usines de houille du Nord et du Pas-de-Calais, en nous supprimant ainsi pour longtemps la moitié au moins de notre production houillère, notre ennemi agissait suivant un plan très réfléchi et avec une malice diabolique.

### DÉMOLITION SAVANTE

Voilà juste deux ans que les Allemands, forcés d'abandonner notre bassin minier du Nord,

ont systématiquement achevé la dévastation de nos mines. En effet, c'est au mois d'octobre 1918, aux approches de l'armistice, que, sans aucun prétexte militaire et dans le seul but de nuire à notre industrie, les Allemands détruisirent les mines situées à l'arrière des lignes.

L'opération fut conduite avec science et méthode, suivant un programme tracé longtemps à l'avance. Le 1er octobre, trois équipes de soixante-quinze pionniers se mettent au travail. En six jours, ils anéantissent treize sièges d'extraction, les laveries, les fours à coke, les voies ferrées, les ponts. A Carvin, tout saute le 4 octobre ; à Flines, du 5 au 7 octobre ; à Anzin et Douchy, du 3 au 15 octobre.

A Lens, en pleine ligne de front, c'était fait déjà depuis 1915 : l'offensive franco-anglaise du 25 septembre fournit aux Allemands le prétexte pour faire sauter les cuvelages de plusieurs puits et inonder les mines. De même, quand en avril 1917, les Anglais eurent repris la crête de Vimy, l'œuvre de mort achevée à Lens reprit un peu plus à l'arrière, à Courrières et à Dourges : les Allemands brisèrent 160 chaudières aux mines de Courrières, détruisant les machines, les chevalements et, en crevant le cuvelage de la fosse No 9, inondèrent toutes les fosses de la concession qui communiquent entre elles par des galeries souterraines.

BUT INDUSTRIEL : PRÉTEXTE... STRATÉGIQUE

Avec leur hypocrisie habituelle, nos ennemis s'arrangeaient pour masquer le but réel de ces destructions, qui était purement industriel, par un prétexte stratégique capable de séduire quelques incompetents. Quand ils ont fait sauter les cuvelages de nos fosses, à Lens en 1915, à Courrières en 1917, puis à Anzin en 1918, ils ont prétendu que leur but était d'empêcher une communication souterraine entre le front franco-anglais et le leur. Et ces bouffons n'ignoraient pas que, en ce qui concerne Lens et Courrières, cette communication était déjà supprimée, puisqu'eux mêmes avaient formellement interdit dès 1914 tous les travaux d'entretien souterrains et d'épuisement des eaux, et toute ventilation ; travaux indispensables dans une mine, si on ne veut pas que les galeries soient envahies par l'eau et s'écroulent ; et d'ailleurs avant

cela l'arrêt de la ventilation suffit à rendre les travaux absolument inaccessibles.

#### L'ÉTENDUE DES DOMMAGES

Au total, par les dégâts de surface et les dégâts souterrains, 220 fosses ont été rendues inutilisables pour plusieurs années et la moitié de notre production de charbon nous a été enlevée pour longtemps : 21 millions de tonnes par an, sur un total de 41 millions. Si au jour de l'armistice nous avions pu, en versant comptant aux Allemands, trois milliards de francs, prix du dommage matériel direct, obtenir d'eux la restitution instantanée de nos usines, nous aurions fait, industriellement, la plus magnifique affaire.

Hélas ! deux ans passés et c'est à peine si quelques-unes des fosses moins atteintes ont recommencé à fonctionner ! A Anzin, il faut compter cinq ans avant que les mines atteignent l'intensité de production d'avant guerre. A Lens, où la destruction a été affreuse, il faut tabler sur dix ans.

On s'étonne parfois de ces longs délais et on se demande si nos ingénieurs ne pourraient pas les abréger. Non, la réfection d'un puits de mine crevé savamment est une œuvre pénible et dont les phases successives ne peuvent être ici ni supprimées ni abrégées.

#### L'ORGANISME D'UNE MINE

Se fait-on une idée de ce qu'est l'organisme de la mine ?

Les chantiers souterrains d'où des milliers de mineurs arrachent le charbon, sont, en notre bassin du Nord, enfoncés à des profondeurs variables, dépassant parfois 800 mètres. Ils ne communiquent avec le jour que par un très petit nombre de puits verticaux, par où se font l'entrée et la sortie des hommes et des chevaux, l'extraction du charbon, l'épuisement de l'eau, la ventilation.

Le fonçage d'un puits et de son revêtement étanche, appelé cuvelage, coûtait couramment avant la guerre 3 millions de francs et demandait souvent trois ou quatre ans de travail. Une fosse, c'est-à-dire un siège d'exploitation, comprend réglementairement, par mesure de sécurité, deux puits assez voisins ; avec l'installation des

machines d'extraction, la fosse coûte de 10 à 12 millions de francs. On conçoit que les Compagnies évitent d'en multiplier le nombre, et qu'elle préfèrent y forcer l'intensité de la circulation. Un puits de mine devient ainsi comparable à un tunnel de métropolitain qu'on aurait planté verticalement, incessamment parcouru par des trains de voyageurs et de marchandises, suspendus à des câbles au-dessus du vide, et se croissant sur deux voies contigues à des vitesses considérables, puisque la vitesse moyenne des cages, à la montée et à la descente est de 40 kilomètres par heure, et la vitesse réelle atteint par moment 100 kilomètres par heure.

#### LE FONÇAGE D'UN Puits EN TERRAIN

##### AQUIFÈRE

Quand, dans le Nord, on fonce un puits de mine, il faut, avant d'atteindre le terrain houiller, traverser 100 à 200 mètres de terrains crétacés, déposés jadis par la mer au-dessus des terrains houillers. Cette craie est toute crevassée et perméable comme une éponge ; aussi, dès que la fouille est descendu à quelques mètres on est envahi par des torrents d'eau ; le travail des pompes les plus puissantes est impuissant à épuiser ce flot envahissant. A Lens et à Courrières pour traverser les 50 premiers mètres de craie, on est forcé d'employer des procédés compliqués et coûteux, consistant à congeler ou à cimenter au préalable, sur toute cette épaisseur, les terrains où on veut creuser le puits.

C'est-à-dire qu'on commence par enfoncer tout autour du puits futur une série de tubes verticaux ; puis, suivant le cas, on y injecte soit un mélange réfrigérant qui va peu à peu transformer tout le terrain en bloc glacé, soit du ciment délayé dans l'eau, qui transforme le terrain en un bloc de pierre. C'est dans ce bloc momentanément ou définitivement solidifié et étanche que l'on creuse le puits vertical ; et, au fur et à mesure de la descente, on revêt les parois d'un cuvelage étanche en bois, en fonte ou en béton armé.

Au-dessous de la craie fissurée, puis de la craie bleue plus compacte, on atteint enfin " vers la profondeur de 80 mètres à Lens " les argiles ou dièves qui forment une couverture imperméable au-dessus du terrain houiller.

## COMMENT EN UN INSTANT ON PARALYSE UNE MINE

Ces argiles empêchent normalement l'eau de la craie de descendre dans le terrain houiller. Mais si le cuvelage a été crevé au niveau du terrain aquifère l'eau, par la brèche se précipite au fond de la mine remplit progressivement tout le vide des travaux et monte graduellement jusqu'au ras du sol.

Et c'est ce résultat que les Allemands ont procuré exprès ; ils faisaient sauter les cuvelages avec une charge d'explosif attachée au bout d'un d'une forte poutre, de longueur à peu près égale au diamètre du puits ; on descendait la poutre par deux cordes jusqu'à la profondeur désirée, on pressait la charge d'explosif contre le cuvelage et on mettait le feu à l'amorce.

Aux fosses 9 de Courrières, 8 et 8 bis de Béthune, on ne s'est pas contenté de faire de simples brèches ; on a fait détoner de telles charges d'explosifs que l'écoulement a creusé un cratère large de 30 mètres à l'emplacement du premier de ces puits, et on a encore complété l'œuvre en dérivant les eaux de surface vers le puits par un canal creusé tout exprès.

### LE DENOYAGE

Ces détails techniques concernant le creusement des puits de mine et sur les dégâts causés aux cuvelages par les Allemands font juger du travail de reconstitution des puits crevés et noyés.

Pour les dénoyer, il ne suffit point de placer des pompes puissantes et de les mettre en marche : le torrent d'eau aspiré serait immédiatement remplacé.

Il faut commencer par reconstituer les cuvelages crevés. Et comme ce travail ne peut pourtant se faire qu'à l'abri de l'eau, force est de reconstituer d'abord, autour des puits, sur 100 mètres de hauteur de la craie, un cylindre massif et étanche, soit par la congélation, soit mieux par cimentage.

Il faut donc successivement : 1° confectionner le tube vertical étanche par cimentage du terrain sur une profondeur d'une centaine de mètres ; 2° pomper et épuiser l'eau jusqu'à atteindre les brèches du cuvelage ; 3° réparer le cuvelage du puits ; 4° quand cette opération est achevée pour tous les puits qui communi-

quent entre eux par galeries souterraines, pomper l'eau des galeries, et réparer celles-ci au fur et à mesure que l'eau les a abandonnées. Dès que les premières galeries sont atteintes, on peut reprendre l'abatage et l'extraction du charbon, tandis que les galeries inférieurs restent encore inondées.

A Courrières, seul le puits No 9 était gravement endommagé ; aussi une fois les terrains consolidés par cimentage et le culevage réparé, on a pu commencer le dénoyage au début de 1920, et depuis lors, les pompes ont abaissé le niveau de l'eau jusqu'à 180 mètres ; les premières galeries sont en exploitation.

A Lens, neuf puits sont à cimenter. Des entrepreneurs français et belges exécutent le travail. Le cimentage s'achève à la fosse 9 de Lens, il est en cours à la fosse 11 et le cimentage des sept autres puits sera achevé pour la fin de 1920. C'est un gros travail, puisque chaque puits peut absorber un millier de tonnes de ciment et demander trois mois et demi à quatre mois.

Après cette première opération on commencera le dénoyage simultané : dans quinze puits, on installera quinze énormes pompes centrifuges, pesant chacune 15 à 20 tonnes et suspendues au bout d'un câble. Elles débiteront au début chacune 2,000 mètres cubes par heure, puis de moins en moins à mesure que l'eau devra être rejetée d'un niveau plus bas ; mais on voit que, à un certain moment, les quinze pompes rejeteront 30,000 mètres cubes par heure ; un petit fleuve qui ne roule que la vingt-cinquième partie de la Seine à Paris, mais qui exigera tout de même des travaux sérieux de canalisation. En travaillant jour et nuit, il faudra près d'un an pour achever l'épuisement.

Heureusement, il existait en chacune des concessions de Lens et de Courrières un puit de mine en cours de fonçage au moment de la guerre, et qui n'était pas relié par galerie souterraine aux autres puits ; ce puits peut être donc remis en exploitation avant que les autres ne soient dénoyés.

A Lens, l'exploitation ne recommencera en grand que lorsque l'eau aura abandonné les niveaux de 220 mètres et de 330 mètres. Mais certains puits redonneront un peu de charbon dès qu'on y aura atteint le niveau de 80 mètres.



## Goin de l'Ouvrier



### Le rôle social de l'État

(suite)

#### V. — INTERVENTIONS PARTICULIÈRES



EST donc une vérité bien établie que l'État a non seulement le droit, mais le devoir d'intervenir d'une façon directe, par les moyens qui lui sont propres, en faveur de la classe ouvrière. Ce devoir est basé sur la justice distributive dont les soins s'étendent à toutes les classes sociales, en proportion des services rendus par chacune d'elles à la société, en proportion aussi de leurs besoins spéciaux et de leur degré d'indigence.

L'État est obligé d'intervenir. Mais quand ? Comment préciser les applications de ce devoir général ? Jusqu'où peut aller le double rôle de protecteur des droits et de promoteur des intérêts qui appartient au pouvoir politique en matière sociale, comme en toute autre sphère de son action ?

Léon XIII, avant de répondre à cette question, rappelle le grand principe qui gouverne les rapports de l'autorité civile avec les activités particulières. " Il est dans l'ordre, dit-il(1), que ni l'individu ni la famille ne soient absorbés par l'État ; il est juste que l'un et l'autre aient la faculté d'agir avec liberté aussi longtemps que cela n'atteint pas le bien général et ne fait injure à personne." Notons bien cette doctrine très nette, d'une portée immense, et qu'il importe d'opposer comme un rempart aux empiètements et aux envahissements de l'État.

Cependant il peut arriver que l'intérêt commun, ou encore l'intérêt d'une catégorie de citoyens, se trouve lésé ou même simplement menacé par le libre jeu des initiatives privées, et que seule l'autorité publique soit en état de remédier au mal ou d'obvier au danger. L'autorité de l'État, et c'est son honneur, imite la divine Providence dont la sollicitude

n'est pas moins attentive à chacune des créatures qu'à leur ensemble. Elle jouit d'un droit de tutelle et d'assistance sur la communauté sociale prise en bloc, et aussi sur les diverses parties qui la composent. Les pouvoirs publics existent non pour l'avantage personnel des chefs ou de quelques favoris, mais pour le salut commun, le bien de la masse et le bien des groupes dont elle est formée. Ce bien n'est pas à l'abri des abus de la liberté. Il y a donc des conflits possibles, et des situations sociales telles qu'elles appellent et justifient l'intervention politique. Il y a des droits que la loi doit protéger, des intérêts qu'elle doit sauvegarder.

Léon XIII, de sa main si sûre, nous indique les uns et les autres dans une page de haute lumière que nous nous reprocherions de ne pas citer intégralement : " Il importe, dit-il(1), au salut public et privé que l'ordre et la paix règnent partout ; que toute l'économie de la vie domestique soit réglée d'après les commandements de Dieu et les principes de la loi naturelle ; que la religion soit honorée et mise en pratique ; que les bonnes mœurs fleurissent partout ; que la justice soit rigoureusement observée, et que jamais une classe ne puisse opprimer l'autre impunément ; qu'il croisse de robustes générations capables d'être le soutien, et, s'il le faut, le rempart de la patrie. C'est pourquoi, s'il arrive que les ouvriers, abandonnant le travail ou le suspendant par les grèves, menacent la tranquillité publique ; que les liens naturels de la famille, parmi eux, se relâchent ; qu'on foule aux pieds la religion des travailleurs, en ne leur facilitant point l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu ; que la promiscuité des sexes, ou d'autres excitations au vice, constituent dans les usines un péril pour la moralité ; que les patrons écrasent les ouvriers sous le poids de fardeaux iniques, en déshonorant en eux la personne humaine par des conditions

(1) Encycl. *Rerum Novarum*.

(1) *Ibid.*

indignes et dégradantes ; qu'ils attentent à leur santé en leur imposant un travail excessif et hors de proportion avec leur âge et leur sexe ; dans tous ces cas, il faut sûrement recourir, dans de certaines limites, à la force et à l'autorité des lois. Ces limites seront déterminées par la fin même qui appelle ce recours : c'est-à-dire que l'État ne doit pas s'avancer ni rien entreprendre au delà de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les dangers."

Remarquons avec quelle prudence procède Léon XIII, et comme il sait distinguer entre une législation sage et juste, et une réglementation oppressive. Certaines lois ouvrières sont utiles, elles sont même indispensables ; mais elles ne sauraient, sans subvertir l'ordre social, dépasser les bornes précises que leur trace l'objectif qui les inspire et qui les justifie. Le but d'une saine législation, en ces matières, c'est de faire respecter les droits, soit en venant leur violation par des mesures qui les restaurent, soit en la prévenant par des dispositions qui maintiennent l'harmonie entre le capital et le travail, et qui améliorent le sort des faibles sans injustice pour les forts.

Commentant les paroles de son prédécesseur, Pie X, dans un *Motu proprio*(1) qui forme le statut fondamental de l' " Action populaire chrétienne ", dit ce qui suit (nn. VI, VII, VIII) : " Pour apaiser le conflit entre les riches et les prolétaires, il est nécessaire de distinguer la justice de la charité. Il n'y a droit à revendication que lorsque la justice a été lésée. Les obligations de justice, pour le prolétaire et l'ouvrier, sont celles-ci : fournir intégralement et fidèlement le travail qui a été convenu librement et selon l'équité ; ne point léser les patrons ni dans leurs biens ni dans leur personne ; dans la défense même de leurs propres droits, s'abstenir des actes de violence et ne jamais transformer leurs revendications en émeutes.

" Les obligations de justice, pour les capitalistes et les patrons, sont les suivantes : payer le juste salaire aux ouvriers ; ne porter atteinte à leurs justes épargnes, ni par la violence, ni par la fraude, ni par l'usure manifeste ou dissimulée ; leur donner la liberté d'accomplir leurs devoirs religieux ; ne pas les exposer à des séductions corruptrices, et à des

dangers de scandales ; ne pas les détourner de l'esprit de famille et de l'amour de l'épargne ; ne pas leur imposer des travaux disproportionnés avec leur sexe."

Pie X, à la suite de Léon XIII, définit donc très nettement, soit pour les patrons, soit pour les ouvriers, les obligations de justice dont la transgression donne droit à des revendications et justifie l'action réparatrice de l'État.

Les devoirs de charité (dont parle également le *Motu proprio*) ne tombent pas, comme tels, sous la puissance coercitive des autorités civiles : ils impliquent une spontanéité qui se concilierait mal avec cette contrainte. Léon XIII l'enseigne formellement ? : " La charité chrétienne est un devoir dont on ne peut poursuivre l'accomplissement par les voies de la justice humaine."

Toutefois, l'État est chargé de procurer le bien commun, d'assurer le salut public. Et si l'égoïsme de ceux qui détiennent une plus grande somme de biens et chez qui la charité doit se faire plus généreuse compromet l'ordre social en l'exposant au danger d'une crise, d'une révolution ouvrière, l'État, pour conjurer ce danger, mais uniquement pour cela, en vertu de la justice légale dont il est le ministre, peut commander des actes de bienfaisance qui, sous cette forme précise et en des temps moins troublés, échappent à son action. " Remarquons-le bien : l'État entre ici en scène, non pour faire lui-même la charité (ce qui n'est pas de son ressort), ni à proprement parler, pour l'imposer aux particuliers (ce qui serait contraire à la nature de cette vertu), mais pour garantir l'ordre et le bien public dont il a la garde, et que le dénûment de toute une classe d'homme peut mettre très gravement en péril ?"

Du reste, d'autres moyens moins extrêmes de prévenir une crise sociale sont aux mains du pouvoir civil, et peuvent servir très efficacement à soulager la classe prolétaire. Telles sont certaines œuvres d'utilité populaire, logements sains, jardins ouvriers, caisses d'épargne, organisations mutualistes et le reste, œuvres créées en dehors de l'intervention de l'État, mais auxquelles celui-ci, par des lois, des primes, des subventions, peut être d'un très grand secours. " S'il se trouve cependant que ni l'action de l'Église, ni celle des particuliers ne suffisent à satisfaire les besoins les plus urgents du prolé-

(1) 18 déc. 1903.

tariat, dans ces cas mais alors seulement, l'État (en vertu de ses devoirs de justice générale à l'endroit du bien commun et de justice distributive à l'égard des classes les plus besogneuses) peut et doit intervenir, en créant de son chef des œuvres de prévoyance et même d'assistance publique ?”

Nous nous abstenons de descendre dans plus de détails, pour ne pas sortir du programme qui nous a été tracé.

#### VI.— CONCLUSION

Ce qui ressort de ce que nous avons dit, c'est que la théorie sociale de l'État, exposée avec une incomparable maîtrise par Léon XIII, oriente admirablement les esprits entre les écueils opposés de l'école libérale et de l'école socialiste. Plus nous approfondirons la pensée de ce maître, plus nous verrons clair dans la solution des problèmes qui préoccupent à un si haut degré l'opinion contemporaine.

Nous invitons nos hommes politiques à se bien pénétrer de si utiles enseignements, à les prendre pour boussole de leurs études, pour base de leur action. Nous formulons le vœu que nos lois ouvrières, élaborées avec soin, mûries avec sagesse, s'inspirent toujours de ces doctrines qui soufflent des hauteurs ; qu'elles n'en contredisent jamais les données certaines ; qu'elles ne dépassent jamais la limite que l'un des chefs les plus réputés de l'Église, et l'un de ses plus insignes docteurs, a si clairement et si remarquablement établis.

Louis-Ad. PÂQUET, ptre.

*La Vie Nouvelle.*

#### DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Des peintures de grande valeur portant la signature du peintre Palmieri et datant de 1590, ont été trouvées au cours des travaux de restauration de St-Etienne dans la ville de Poli, à 30 milles de Rome, travaux qui se font sous la direction de Mgr Cascioli. Un grand Christ et une Madone portant la caractéristique de "Gentile de Fabriano" ont aussi été retrouvés ainsi que quatre tombeaux de la célèbre famille Conti, famille à laquelle appartenaient les papes Innocent III, Grégoire IX, Alexandre IV et Innocent VIII. Ces tombeaux portent les armes de la famille de Conti qui, jusqu'en 1808, furent feudataires de ce village.

## La grève et les principes de morale



NOUS empruntons ce résumé des principes à l'ouvrage apprécié des Pères Génicot et Salsmans.

Les ouvriers doivent en conscience "dans leurs revendications *s'interdire la violence et ne jamais provoquer l'émeute*" (Encycl. *Rerum novarum*).

Ce devoir présente une difficulté spéciale, quand il s'agit de juger du *droit de grève*. C'est en effet un moyen fréquemment employé aujourd'hui par les ouvriers pour faire valoir leurs réclamations. Voici quelques principes :

1° Si les ouvriers s'entendent pour cesser un travail, encore dû au patron en vertu d'un contrat, la grève est injuste d'après le principe énoncé par Léon XIII : à savoir que les ouvriers sont tenus "quod libere et cum æquitate operae sit, id integre et fideliter redere" (Encycl. *Rerum novarum*). Il faut excepter le cas où le contrat est nul dès l'origine ; celui aussi où, par suite d'une circonstance nouvelle, l'obligation est éteinte. Par exemple l'obligation du travail est nulle si les ouvriers sont dans la nécessité morale de travailler pour un salaire manifestement injuste, ou s'ils ont consenti à fournir le dimanche un travail qui n'est pas nécessaire. L'obligation cesse également si le patron ne respecte pas les conventions ou si le travail menace gravement la santé ou la vie des ouvriers. Toutefois la charité demande qu'avant de cesser le travail, ceux-ci cherchent à obtenir du patron un contrat selon la justice.

2° Quand les ouvriers ne sont liés par aucun contrat :

a) Au point de vue *justice*, la grève est en soit permise à tous, même par suite d'un accord, tout comme à chacun. Elle peut toutefois devenir injuste, à cause de la *fin* ou des *moyens* employés. De la *fin*, v. g. si par la grève, ou a pour but d'obliger moralement le gouvernement à des mesures injustes, ou de forcer le patron à donner un salaire supérieur au salaire maximum, établi dans la région sur des bases justes ; — *des moyens*, v. g. si l'on emploie la violence, si l'on empêche les ouvriers de travailler où et quand il leur plaît (Encycl. aux Archevêques et Evêques des E.-U., 26

janv. 1895). En cas de motif vraiment grave, il ne semble pas injuste de désirer et d'exercer une certaine pression, plutôt indirecte par des moyens licites en eux-mêmes, comme d'exclure des associations libres ceux qui continuent à travailler, mais non pas de leur refuser ce à quoi tout le monde a droit, comme d'acheter au prix juste les choses nécessaires à la vie.

b) Au point de vue *charité*. Étant donné les dommages graves qu'entraîne d'ordinaire la grève, tant pour le patron que pour les ouvriers, il faut pour la faire un *but honnête de grande importance*, par exemple l'obtention d'un prix qui soit juste, et pour le patron et pour les ouvriers, ou la diminution d'un travail abusif, la disparition d'injustices et de mauvais traitements. En soi, ce but honnête de grande importance existe probablement quand les ouvriers qui ont le salaire minimum, estimé juste, veulent une *augmentation* qui ne dépasse pas le juste prix maximum.— Comme la grève *générale* dans un pays ou au moins la grève des services publics engendre des maux graves pour la société, il est clair qu'on ne peut guère trouver de fin honnête, surtout d'ordre politique, assez sérieuse pour la justifier.

De même, s'il n'y a aucun espoir d'obtenir le but honnête qu'on a en vue, la grève est défendue. Pourtant, dans le cas où les ouvriers subissent un traitement injuste ou vexatoire, il n'est pas nécessaire, semble-t-il, qu'on escompte un succès immédiat, si on peut l'espérer plus tard : ceci arrivera souvent, car la crainte de la grève est généralement assez puissante pour que les patrons améliorent la condition des ouvriers et fassent cesser les abus enracinés.

Enfin, on ne doit recourir à la grève qu'après avoir essayé sans résultat tous les autres moyens pacifiques, propres à obtenir ce que l'on veut. Car, d'abord il est d'ordinaire difficile de s'assurer que toutes les conditions requises sont vérifiées ; ensuite, comme on l'a dit, ces grèves ont généralement des conséquences graves. Léon XIII les énumère brièvement dans son Encyclique. " Ces grèves n'entraînent pas seulement un dommage pour les patrons et les ouvriers, mais elles gênent le commerce et la véritable utilité des états. De plus elles sont rarement exemptes de vio-

lence, de trouble, et par suite compromettent l'ordre public."

C'est d'après les mêmes principes qu'il faut juger du *lock-out*. Le patron pêche contre la *justice*, s'il rompt le contrat avant le terme convenu ou pour un but injuste, comme celui de forcer les ouvriers à accepter à l'avenir un salaire inférieur au juste prix. De plus, le patron pêchera toujours contre la *charité*, à moins qu'il ne soit forcé au *lock out* par une nécessité manifeste. En effet, le renvoi général des ouvriers a pour suite l'indigence de nombreux innocents, soit parmi les ouvriers eux-mêmes, soit parmi leurs femmes et leurs enfants ; seule l'impossibilité manifeste ou la nécessité de se défendre pourrait l'excuser.

(*Nouvelle Revue Théologique*, 1920, page 499.)

#### LE HANNETON

Le hanneton qui ravage les campagnes au printemps est aujourd'hui une matière première, et des plus rares. Le voilà doublement condamné.

En premier, un de ses ennemis a reconnu que si d'aventure on coupe la tête d'un hanneton, il coule d'une affreuse plaie une encre singulière, excellente, mieux que la sépia, pour peindre d'admirables images. C'est grand dommage, comme on voit, que Rembrandt et quelques autres n'aient pas connu ce secret-là. Quels chefs-d'œuvre ils nous auraient donnés ! Par ailleurs, cette encre quasi vivante varie sa teinte selon la feuille que la victime a coutume de brouter. L'on devine quelle gamme de nuances un peintre un peu sensible saura composer avec une palette de hannetons.

M. Muller, ingénieur, a découvert par ailleurs que les hannetons distillés donnent aussi le meilleur des gaz d'éclairage. Voici la recette : vous prenez 31,850 insectes qui donnent 32 litres, pesant 27 kg. 825, et, à feu doux, vous obtenez 3 mètres cubes d'un gaz très beau et très éclairant.

Nous ne nous en doutions pas quand, écoliers espiègles, nous lâchions dans la classe des hannetons suspendus par un fil à la queue.



LA TOILETTE DU SUISSE

# Science Ménagère

## Recettes utiles

### TACHES DE GRAISSE

Sur tissu lavable : eau chaude et savon.

Sur tissu délicat : papier buvard et fer chaud, gazoline, benzine ammoniacale ou alcool.

Pour éviter le cerne, ajouter du sel à la gazoline et après l'opération, saupoudrer de craie ou de plâtre finement pulvérisés.

### TACHES DE ROUILLE

Jus de citron et de sel fin, sel d'oseille ou acide oxalique, sel de citron ou acide citrique.

### TACHES D'ENCRE

Lait chaud de préférence.

Sur toile ou coton : enlever la couleur de l'encre avec chlorure de chaux, ce qui reste s'enlève comme la tache de rouille.

Encre de couleur : acide sulfureux (vapeur de soufre).

Sur la laine : 2 parties de crème et une partie d'oseille bien pulvérisée.

### TACHE DE ROUSSEUR

Jus de citron, jus d'oignon bouilli dans du vinaigre avec un peu de savon.

### TACHES DE THÉ OU DE CAFÉ

Tissus de lin ou de coton : borax, eau chaude.

Tissus de laine ou de soie : jaune d'œuf et alcool ou glycérine.

### TACHES DE PEINTURE, DE VERNIS

Térébenthine, alcool.

Sur étoffe de soie : térébenthine et ammoniacale en parties égales.

### TACHES DE GOUDRON

Corns gras, térébenthine, alcool.

### TACHES D'ŒUFS

Eau tiède, ammoniacale, peroxyde d'hydrogène.

### TACHES DE VIN, DE FRUITS

Eau de Javelle, acide sulfureux, sel d'oseille, lait, jus de citron et sel.

### TACHES D'ACIDE

Ammoniacale. (Les acides et les substances alcalines se neutralisent réciproquement).

### TACHES DE BOUE

Jaune d'œufs, crème de tartre, patates crues. Sur vêtement caoutchouté ; eau vinaigrée.

### RECETTE, EAU DE JAVELLE

1 livre de soda à laver, 1-4 de livre de chlorure de chaux, 2 pintes d'eau bouillante.

Laisser ces substances se dissoudre, mettre dans des bouteilles foncées. La lumière altère l'eau de Javelle). Garder dans un endroit frais.

## La dyspepsie

**L**A DYSPEPSIE n'est qu'un symptôme de maladie et ne dépend pas toujours d'une affection de l'estomac.

Il n'y a que deux maladies sérieuses de l'estomac, l'ulcère et le cancer, dont ni l'une ni l'autre n'est très commune. La dyspepsie provient souvent de la nervosité et la forme nerveuse ou émotionnelle de cette maladie est très fréquente. Nous savons tous comme une mauvaise nouvelle et le souci entravent la digestion et causent de la détresse après un repas.

La consommation pulmonaire est souvent accompagnée de troubles de l'estomac. Ces troubles sont même, dans certains cas, les seuls symptômes de la maladie. Les affections du cœur, celles en particulier qui causent une stase sanguine dans les organes de l'abdomen, les maladies du foie, surtout celles qui résultent de l'abus de l'alcool ou sont déterminées par la présence de calculs biliaires ; les maladies de l'intestin accompagnées de constipation ; les maladies des reins, comme l'inflammation chronique de ces organes qui empêche la libre élimination des déchets organiques ; les maladies du cerveau, lorsqu'il y a tumeur ou inflammation des membranes qui l'enveloppent, toutes ces maladies ont leur retentissement sur l'estomac et produisent des symptômes de dyspepsie.

**SYMPTÔMES.**— Il n'y aura souvent qu'un sentiment de plénitude ou de détresse après les repas, ou de brûlement dans le creux de l'estomac, ou de douleur intense qui plie le malade en deux. Ces symptômes peuvent être accompagnés de nausées, de vomissement, d'éructations de gaz ou de renvoi de matières acides ou demi liquides. Les gaz s'échappent aussi par l'intestin. Le malade est porté à l'abattement, à tout voir en noir. Il y a souvent absence d'appétit, faiblesse et perte de poids résultant du peu de nourriture absorbée ou assimilée.

**PRÉVENTION.**— Si le dyspeptique ne souffrent pas de maladies sérieuses, il devrait facilement digérer les aliments dont il se nourrit. Retrancher de la diète certaines substances comme les gras, les amidons ou les viandes peut amener la constipation ou des fermentations intestinales, d'où résulte la dyspepsie. Il n'est donc pas bien de se limiter à un genre particulier d'aliments, à moins que ce ne soit d'après l'avis du médecin ou jusqu'à ce qu'on ait découvert, après des essais répétés, que certaines substances alimentaires sont tout à fait contraires et causent invariablement du malaise. Très souvent ce n'est pas la nourriture qui est à blâmer mais bien l'état d'esprit de celui qui la prend. Les aliments les plus simples causent quelquefois la dyspepsie, si l'on se nourrit trop l'esprit de ses misères, si les soucis nous abattent. La constipation étant une des principales cause de la dyspepsie, il s'agit d'éviter tout ce qui la favorise.

**TRAITEMENT.**— Une cuillerée à thé où à table de lait de magnésie, toutes les trois heures

soulagera souvent certaines formes de dyspepsie. Ce remède neutralise l'excès d'acidité du contenu de l'estomac en même temps qu'il ouvre l'intestin et suffit souvent à assurer la liberté du ventre.

Une cuillerée à thé de bi-carbonate de soude dans un verre d'eau, une heure après les repas, prévient souvent le malaise. Vingt grains de sous-carbonate de bismuth, pris avec le bi-carbonate de soude agissent bien, mais peuvent accroître la tendance à la constipation. Un bon moyen de s'en servir est de les prendre alternativement. Si les intestins sont trop lâche, prenez le bismuth, dans le cas contraire servez-vous du lait de magnésie. Un peu d'essence de menthe ajouté à ces remèdes les rend plus agréables au goût.

Pendant une attaque aiguë de dyspepsie, il faut réduire la diète et ne prendre que du lait ou des bouillons, mais jamais un changement permanent dans le régime n'aura lieu sans l'avis du médecin, car il y a danger, sans cela, que la dyspepsie s'aggrave au lieu de s'améliorer.

Pour que les intestins fonctionnent bien il importe d'aller au W. C. à des heures régulières chaque jour, même si le besoin ne se fait pas sentir. Il importe aussi d'incorporer au régime beaucoup de cellulose, c'est-à-dire des articles qui laissent des déchets, comme le pain brun ou le pain fait avec la farine entière, les céréales, les légumes et les fruits. La cellulose renferme des substances qui laissent des résidus et stimulent l'intestin à se contracter et à faire descendre les matières qu'il contient.

Les gras, chez les enfants surtout, concourent à prévenir la constipation et leur absence dans le régime la produit souvent. L'huile d'olive dans les salades corrige fréquemment la constipation. Les fruits agissent de la même façon. Les fruits confits, bien que moins efficaces que les fruits verts dans leur action sur les intestins, agissent mieux quelquefois. Les laxatifs comme la réglisse, le cascara, l'aloës, la gélose, les huiles végétales et minérales sont souvent employées, mais il est préférable de se dispenser de ces agents pharmaceutiques si l'on peut corriger la constipation par un régime alimentaire approprié. Les purgatifs comme les sels, le calomel, le jalap, dont l'action est souvent violente, ne doivent être employés que rarement et dans les cas où ils sont absolument nécessaires.

Dr Hector PALARDY

# AU GOIN DU FEU

## POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

### RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE NOVEMBRE

#### DEVINETTES

- 1 — Bas — laine — Baleine  
2 — La demi-ration — l'admiration

#### CHARADE

Plat — âne — platane

#### PASSE-TEMPS

$68 \times 12 = 816$

Huit Françaises.

Ont trouvé les solutions justes : M. Marius Lachaine, 40 Bethany Rd., Ottawa; Marie-Jeanne Grisé, Saint-Césaire; Pierre Caron, Ferme Expérimentale, Ottawa, et Jeanne Landry, 5187, Western Ave, N. D. G. Le sort a favorisé M. Pierre Caron et Mlle M.-J. Grisé.

### CONCOURS No 16

#### DEVINETTES

1 — Mon premier et mon tout sont formés par mon second.

2 — Comment enlever 1 de 29 de manière qu'il reste 30 ?

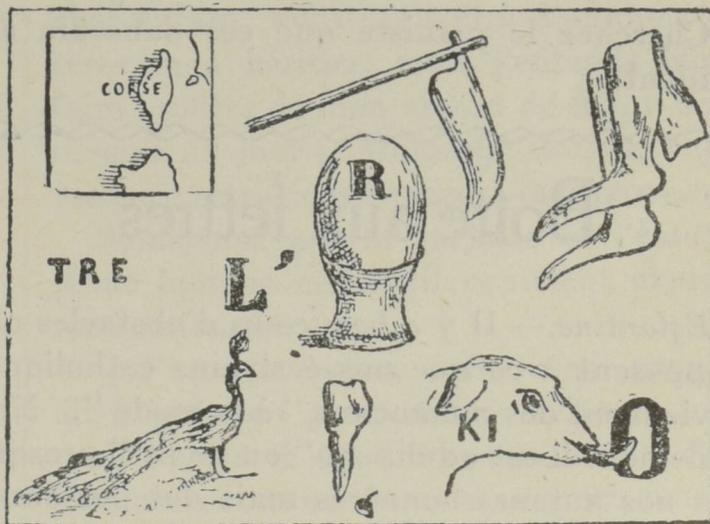
#### CHARADE

Avec ma tête, avec ma queue  
Je n'ai ni tête ni queue.  
Otez ma tête, otez ma queue,  
Aussitôt j'aurai tête et queue.

#### PROBLÈME ANAGRAMMATIQUE

Avec les cinq lettres suivantes, former sept mots : A E C N R.

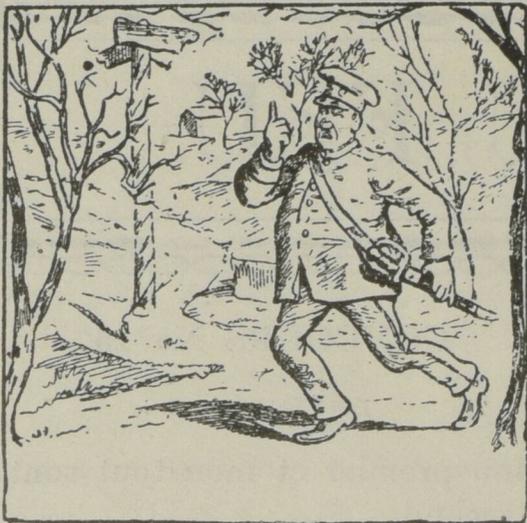
#### REBUS NO 11



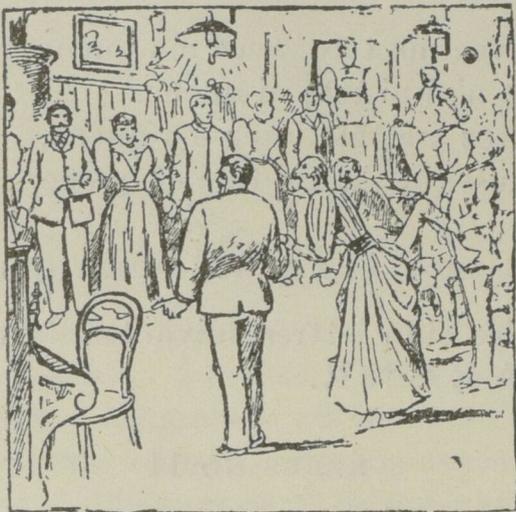
#### L'EXAMEN DE CONSCIENCE

Le célèbre philosophe grec Pythagore prescrivait à ses disciples de rentrer tous les soirs quelques instants en eux-mêmes et de se faire ces questions : Quel est l'emploi que j'ai fait de ma journée ? Dans quels lieux suis-je allé ? Qu'ai-je fait ? Qu'ai-je omis ?

A plus forte raison le chrétien doit-il en faire autant.



Cherchez le voleur après lequel ce gendarme court ?



Cherchez le pianiste que ces danseurs attendent.

## Boîte aux lettres

*Eglantine.*— Il y a beaucoup d'obstacles qui s'opposent à ce que nos écrivains catholiques deviennent des romanciers "à la mode". Non seulement il est admis qu'"on ne lit" presque pas nos auteurs honnêtes mais des personnes qui ne lisent pas vantent, sans en avoir vu la première page, les auteurs immoraux dont les œuvres nous viennent d'outre-mer.

Si nous savions mettre en regard de la vaine phraséologie de certains auteurs étrangers, quelques jolies pages de nos écrivains du Terroir, beaucoup d'esprits changeraient d'opinion et se feraient les défenseurs de notre littérature si souvent attaquée.

*Alexandre.*— On ne se rappelle pas "de" quelque chose, il faut dire : "on ne se rappelle pas quelque chose."

*Pâquerette.*— L'Église a fait une règle de "l'Imprimatur" pour les œuvres traitant les questions de religion. Parmi toutes les publications se rapportant aux prophéties, écarterez rigoureusement toutes celles qui ne portent pas l'imprimatur.

*Abeille.*— Une jeune fille trouvera un agréable passe-temps et combien utile et béni, en travaillant le linge d'autel pour les églises pauvres. Il y a dans notre province, dans les régions nouvelles de colonisation, d'humbles chapelles où tout est à faire ; une occupation de ce genre doit attirer sur celles qui s'en occupent, le sourire et les grâces du divin Maître.

PAULE D'AIRVAULT

## Les 10 centimes de l'étudiant

**T**OUS les matins, le vieil aveugle était assis à la même place à la porte du jardin public. Le père Benoît, comme on l'appelait, était très connu dans le quartier, et il avait ses clients qui ne dédaignaient pas de causer parfois avec lui, car il n'était pas un mendiant ordinaire ; il avait reçu de l'instruction et tenu autrefois un petit commerce ; puis, une nuit, le feu avait pris à sa boutique. La ruine avait été complète. Le pauvre homme avait failli périr dans la catastrophe, il s'était enfin guéri de ses terribles blessures, mais il avait perdu la vue.

Depuis des années, il ne vivait plus que de la charité publique.

Parmi ceux qui le secouraient, se trouvait un jeune homme. Robert L., étudiant en médecine qui, tous les matins, en passant auprès de lui, lui donnait deux sous. C'était une petite rente sur laquelle le père Benoît pouvait compter, car si pour une raison quelconque, l'étudiant restait un ou deux jours sans venir, les jours suivants il doublait ou triplait la somme.

En outre, ce qui était doux au cœur du vieillard, le jeune homme le traitait en ami et l'avait mis au courant de sa situation : il travaillait pour devenir médecin, mais, n'ayant pas de

fortune personnelle, il ne pouvait vivre et poursuivre ses études que grâce à une modeste pension due à la bienveillance de son parrain qui habitait la province.

Un jour, l'étudiant reçut une terrible nouvelle ; son parrain était mort subitement, sans faire de testament ; tout ce qu'il possédait revenait à ses héritiers naturels, le filleul n'avait plus rien à espérer.

C'était pour le jeune homme un véritable effondrement ; du jour au lendemain il lui fallait gagner sa vie et abandonner ses rêves d'avenir. Les études en médecine coûtent fort cher. Comment arriver à les payer quand il ne savait même pas de quelle façon assurer sa subsistance ?

La mort dans l'âme, l'infortuné se mit à battre le pavé de Paris pour trouver un emploi, chose toujours assez difficile et encore plus pour lui qui n'avait aucun état dans les mains. Enfin, après avoir frappé à bien des portes, il trouva un libraire qui consentit à le prendre comme employé à de très modestes appointements ; mais c'était son pain assuré.

Avec courage, il commença cette nouvelle vie, si différente de celle qu'il avait menée jusque-là. Il lui fallait être tous les jours à 8 heures au magasin, l'ouvrir, le nettoyer et y rester toute la journée à la vente, quand son patron ne l'envoyait pas en course.

Au milieu de tous ses soucis, il avait oublié l'aveugle, car maintenant il ne passait plus à l'endroit où le vieillard avait coutume de se tenir, la boutique du libraire étant située dans un quartier opposé.

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi. Puis un matin l'ex-étudiant eut une commission à faire près du jardin public, fréquenté par le père Benoît. En arrivant à la grille, il y vit un grand vieillard aveugle, fort bien mis, qui semblait attendre quelqu'un. Le jeune homme recula stupéfait ; ce monsieur correct était le portrait vivant de l'ancien mendiant.

— Père Benoît, est-ce bien possible que ce soit vous ? dit-il enfin.

— Monsieur Robert ! quel bonheur ! s'écria avec une explosion de joie l'aveugle, qui connaissait le prénom du jeune homme ; tous les matins, j'espérais vous voir. Que vous est-il arrivé ? Moi-même j'en ai long à vous raconter, mais ici on n'est pas bien pour causer, et puis il fait froid, voulez-vous venir chez moi ?

— Avec plaisir, répondit Robert, dont la curiosité était vivement excitée ; mais maintenant c'est impossible ; je suis pressé et mon temps ne m'appartient plus.

— Eh bien, ce soir, si vous voulez, après souper ; voici mon adresse.

— C'est entendu, fit le jeune homme en prenant la petite feuille que lui tendait le vieillard.

Le soir, il fut exact au rendez-vous. Il trouva le père Benoît installé dans un fort bel appartement, où rien ne manquait à son confort. Le vieillard lui expliqua la cause de ce changement inouï de fortune : il avait un frère parti tout jeune en Amérique pour y tenter la chance et qui ne lui avait jamais donné de ses nouvelles. Il avait réussi, paraît-il, puisqu'il était mort fort en riche, il y avait quelques mois, en léguant sa fortune à son frère. Quand j'ai appris cette bonne aubaine, continua le vieillard, j'ai tout de suite pensé à vous en faire profiter, Monsieur Robert, vous avez été si gentil pour moi, vous m'avez dit que vous n'étiez pas riche ; d'ailleurs les étudiants ne le sont jamais.

— Je ne suis plus étudiant, mon pauvre ami, dit tristement Robert qui conta son histoire.

— On peut dire que cette fortune m'est tombée à point, s'écria avec joie l'aveugle ; mon cher enfant, vous voilà tiré d'affaire ; vous serez mon héritier, mais j'entends bien vous faire profiter de mon vivant de ce qui doit vous revenir un jour ; Monsieur Robert, vous allez me permettre de remplacer votre parrain ?

Bouleversé par la surprise et l'émotion, le jeune homme ne savait comment exprimer sa reconnaissance.

— J'accepte votre généreuse proposition, dit-il enfin en prenant les mains du vieillard, mais c'est à la condition que nous habiterons ensemble, et que nous ne nous quitterons plus.

— Je n'aurais pas osé vous le demander, répondit l'aveugle en pleurant de joie.

C'est ainsi que par un mutuel service, l'étudiant et le vieillard se sont assuré l'un des bonheurs les plus vrais de la vie, celui qui perpétue dans l'âme la joie de la reconnaissance.

[L'Echo du Noël]



## Problème des chameaux

Un arabe avait un fils qu'il adorait, un neveu qu'il aimait beaucoup et un cousin à qui il voulait du bien.

Il rédigea ainsi son testament : " Je donne la moitié de mes biens à mon fils ; le tiers, à mon neveu ; le neuvième, à mon cousin."

Or il mourut laissant dix-sept chameaux.— Comment exécuter ce testament.

*Solution.*— La solution de ce problème n'est pas possible, mathématiquement parlant. Elle comporte une ruse, un petit artifice qu'il s'agit de trouver. Le voici : " L'exécuteur testamentaire étant fort embarrassé pour exécuter les clauses du testament, appela l'affaire devant un Salomon du village, qui avait une grande réputation de sagesse. Au jour fixé, les trois légataires comparurent devant le juge et jurèrent par Allah de s'en rapporter à sa décision, quelle qu'elle fût.

" Mes amis ", leur dit le juge, " seriez-vous plus contents si le défunt, au lieu de laisser dix-sept chameaux, en avait laissé un plus grand nombre ?

— Par Allah ! assurément, car notre part en serait plus grande.

— Taleb ", cria le juge à son greffier, " va chercher dans mes écuries le plus beau de mes chameaux, et mêle-le aux dix-sept bêtes du défunt."

On emmena le chameau demandé. Il y en avait donc dix-huit.

" Combien te revient-il, à toi, fils du défunt.

— La moitié de l'héritage.

— Et bien ! prends neuf chameaux.

— Et à toi, neveux ?

— Le tiers.

— Et bien ! prends-en six, ce qui est bien le tiers de dix-huit.

— Et toi, cousin ?

— Le neuvième.

— Et bien ! prends deux chameaux."

Chacun des héritiers était content ; mais il restait le chameau du juge, qui dit à Taleb : " Ramène-le à mon écurie "

## A DIRE

### La Vierge et les Anges

L'Enfant, sur les bras de sa mère,  
Dormait ; trois anges sont venus,  
Grandes ailes, fronts ingénus,  
Du ciel, pour le regarder faire...  
Pour voir dormir l'Enfant Jésus.

Harpe, viole ou mandoline,  
Pour accompagner le morceau  
Que chacun veut dire en solo,  
Déjà préludant en sourdine :  
*Do, ré, mi, fa, sol, la, si do.*

L'enfant se réveillant, un ange,  
La voix magnifique, entonna  
Un majestueux *Hosanna* :  
Chant de gloire, altière louange,  
Dont Jésus point ne s'étonna.

Le second changeant de méthode,  
Sur la note gaie appuya  
Dans un joyeux *Alleluia* !  
Mais l'Enfant Jésus, de ce mode.  
Comme de l'autre, s'ennuya.

Le troisième sut mieux s'y prendre.  
Mieux à son goût s'appropriä,  
En chantant *Ave Maria*,  
Sur un ton si doux et si tendre,  
Qu'aussitôt l'Enfant s'écria :

" Bravo ! bien chanté ! Je vous prie,  
" Recommencez." L'ange bissa ;  
" Bravo, bel ange, c'est bien ça !"  
Et se retournant vers Marie,  
Il lui sourit et l'embrassa.

Vous qui chantez cette prière,  
Par Jésus faites-là bisser,  
Et dites-la sans vous lasser ;  
A l'Enfant si vous voulez plaire,  
Par la Mère il faut commencer.